



# Dialogue

BULLETIN D'INFORMATIONS

MUNICIPALES



**CAUDRY**  
*Dynamisme  
et Qualité*

N° 11  
JANVIER/FÉVRIER/MARS 98



## SOMMAIRE

JANVIER/FÉVRIER  
MARS 1998

2	ÉDITORIAL
3 à 5	MISE AU POINT
6 à 9	LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL
9	VIE ASSOCIATIVE
10	LE BUDGET
11	MANIFESTATION
12	SUBVENTIONS
13 à 15	TRAVAUX
15/16	VIE MUNICIPALE
17/18	VIE ÉCONOMIQUE
19/20	COMMERCE & ARTISANAT
21/22	POINT JEUNES
23	ENSEIGNEMENT
24/25	EN BREF
26 à 28	VIE ASSOCIATIVE
29	PORTRAIT
30	LE SAVIEZ-VOUS ?
31	SOLIDARITÉ
32/33	SANTÉ INFOS
34	PÊLE MÊLE
35/36	VIE PRATIQUE
37	VIE ASSOCIATIVE RUBRIQUE PATOISANTE
38/39	AGENDA
39	ÉTAT CIVIL

## Dialogue

Bulletin d'Informations  
de la Ville de CAUDRY

Directeur de publication  
Guy BRICOUT

Rédaction  
Anne DHOLLANDE  
Laetitia HOEZ

Photos  
DIALOGUE  
SERVICE PHOTO UNITÉ VIDÉO

Imprimerie BÉRANGER  
59540 CAUDRY

Numéro ISSN : 1265-8065  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> Trimestre 98

## ÉDITORIAL

*Chers Caudrésien(ne)s et Caudrésien(ne)s,*

Le 1<sup>er</sup> trimestre 1998 est déjà passé. Il a vu le vote du budget le Jeudi 26 Mars. Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau 1997 de sorte que hormis l'augmentation de 1,1 % des valeurs locatives décidées par le gouvernement, pour les immeubles appartenant à des particuliers, la somme à payer par chaque Caudrésien n'est pas modifiée.

Cette décision a nécessité le report d'un certain nombre de réalisations sur l'année suivante mais nous nous étions toujours engagés à gérer en bons pères de familles. Comme vous l'avez lu sur le précédent bulletin, nous nous sommes attachés depuis 1995, à effectuer des travaux de première nécessité surtout en ce qui concerne la sécurité de nos enfants (piscines, écoles en particulier Jean Macé, Brossolette, Jacquard, restaurant scolaire, salles de sports dont une construite complètement, mini-stade derrière Coubertin) et à développer notre potentiel économique : notre Zone Industrielle nouvellement créée se remplit à grande vitesse et il n'y a plus un commerce vacant à Caudry.

Aucune dépense somptuaire n'a été engagée tant en fonctionnement qu'en investissement.

Je remercie les nombreux lecteurs qui ont répondu et qui nous font part de leur grand intérêt pour DIALOGUE. Les rubriques qu'ils ont préférées sont : les travaux, les informations et tout ce qui concerne le civisme et les rapports de voisinage.

À ce sujet, si une amélioration a été constatée, beaucoup de travail reste à faire. Par exemple des arbres sont encore cassés, des fleurs sont volées alors qu'elles viennent à peine d'être plantées, des cyclomoteurs sont encore trop bruyants de même que certaines chaînes HI-FI. Une action va être menée pour lutter contre ces nuisances. Le garde champêtre nouvellement recruté va s'y attacher.

Avril c'est le début du printemps. De jolies primevères ont été plantées par nos jardiniers qui aménagent actuellement les giratoires sud et l'ensemble de la ville.

Je demande à tous les Caudrésien(ne)s de nous accompagner dans l'embellissement de notre ville en rénovant et en fleurant leurs habitations.

Transformons ensemble notre ville !

*Cordialement*

Le Maire  
Conseiller Général du Nord  
Guy BRICOUT

## MISE AU POINT

Je souhaiterais revenir sur des informations erronées annoncées par la presse locale et relatives à la politique d'insertion mise en œuvre à Caudry.

**Sans cesse à la recherche du spectaculaire, la presse n'a pas hésité à annoncer sans aucune précaution le licenciement de 42 personnes employées en qualité de Contrat Emploi Consolidé, plus communément appelé C.E.C.**

Tout d'abord, je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas de licenciements mais d'interruption de contrats conclus pour une durée déterminée.

Pour bien comprendre, il me semble utile de préciser ce qu'est un C.E.C. Le C.E.C. permet à certaines personnes relevant du « public prioritaire » selon la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, de prolonger une activité salariée au terme d'un contrat C.E.C.

Seules les personnes remplissant les conditions suivantes peuvent bénéficier d'un tel contrat :

- Les titulaires du R.M.I.
- Les personnes ayant une reconnaissance COTOREP
- Les personnes âgées de plus de 50 ans
- Les demandeurs d'emploi de très longue durée (plus de 3 ans)

À la différence du C.E.S., ce dispositif prévoit une participation de l'Etat sur un coût salarial avec une dégressivité de la prise en charge : de 60% la 1<sup>re</sup> année, l'aide baisse régulièrement pour atteindre seulement 20% la 5<sup>ème</sup> année.

Malheureusement, compte tenu des effectifs de la Ville de Caudry, il ne nous est pas possible d'intégrer ces personnes au sein du personnel communal. Entre 1989 et 1995, la masse salariale a doublé, passant de 19 Millions de Francs à 37 Millions de Francs.

Depuis 1995, nous avons réussi à la maîtriser, puisqu'elle se situe actuellement au même niveau.

Notre personnel communal se caractérise également par sa relative jeunesse, la moyenne d'âge se situant en effet aux environs de 40 ans ; cela

signifie que dans les années à venir, il n'y aura quasiment pas de départ en retraite, ce qui représente un obstacle à l'embauche de personnel supplémentaire titulaire.

L'intégration des C.E.C. aurait représenté une charge trop lourde pour notre budget communal avec une augmentation de notre masse salariale, les C.E.C. représentant 25% de l'effectif.

Désireux de ne pas alourdir encore nos dépenses de fonctionnement, nous avons décidé de mettre fin à TOUS les contrats C.E.C. à l'échéance de la 4<sup>ème</sup> année. En procédant ainsi, je ne fais preuve d'aucun favoritisme envers tel ou tel individu.

Ces personnes seront ensuite contactées si une opportunité se présente (départ en retraite).

La presse oublie également de préciser que cette mesure s'échelonne dans le temps, elle n'a concerné que 3 personnes en 1997 ; pour les autres, l'interruption des contrats n'interviendra qu'au cours des quatre prochaines années. Ajoutons que l'arrêt de l'activité de certaines personnes permet à d'autres, à leur tour, d'avoir accès à ce type d'emploi.

Cela permet un renouvellement des personnes employées, ce qui est d'ailleurs conforme à l'esprit dans lequel a été institué ce dispositif d'insertion.

Je termine en précisant qu'à plusieurs reprises, Monsieur Carly, Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi, a félicité notre commune pour les efforts consentis en matière d'insertion.

Guy Bricout  
Maire de Caudry  
Conseiller Général du Nord

## La surtaxe communale sur l'eau : une nécessaire mise au point



MM BRICOUT et BAJODEK informent les représentants de la Voix du Nord et de l'Observateur

Le 24 Mars dernier, vous n'avez pas manqué d'être désagréablement surpris en constatant, à la réception de votre facture d'eau du 2<sup>ème</sup> semestre 1997, une augmentation de 1F/m<sup>3</sup> résultant d'une surtaxe communale et applicable à compter du 1<sup>er</sup> Décembre 1997.

Fait plus grave, le libellé ambigu du message de la SADE, à savoir - «une surtaxe de 1 F le m<sup>3</sup> a été instaurée par la Ville de Caudry...» - portait à croire que cette surtaxe relevait de la seule initiative de la Ville de Caudry.

Bien évidemment, il n'en est rien mais la situation présente me conduit à faire la mise au point qui suit :

- Notre service de distribution publique d'eau potable était toujours en équilibre avant de changer de mode d'exploitation, à savoir affermage à la SADE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1993,
- Mais il a été omis d'intégrer dans le contrat, au titre des charges d'exploitation, les amortissements annuels du réseau. Il s'agit de dépenses permettant de constituer des provisions pour faire face à l'usure des installations et du

matériel : château d'eau, station de pompage de Saint-Benin, matériel de pompage, conduites de refoulement, canalisations...

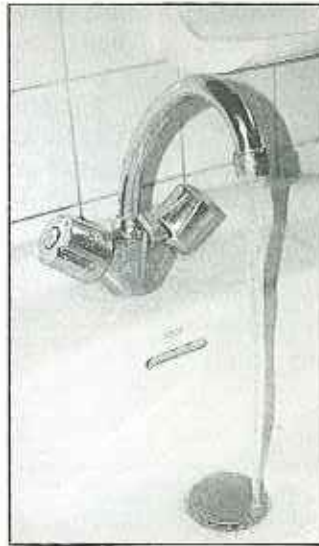
- Il va de soi que la SADE ayant la charge d'un service dont l'équilibre budgétaire ne posait pas problème auparavant, j'ai toujours estimé que la Ville de CAUDRY n'avait pas à instaurer une quelconque surtaxe communale pour couvrir ces dépenses d'amortissements.
- Il s'en est suivi un déficit qui a entraîné, en 1997, l'intervention de la Chambre Régionale des Comptes et enfin celle de Monsieur le Préfet du Nord

qui, par arrêté du 18 août 97, a réglé d'office le budget du Service des Eaux et a fixé à 1F/m<sup>3</sup> le montant de la surtaxe communale. Vous trouverez ci-joint à cet article, copie de l'arrêté préfectoral précité et de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes.

- Cola étant dit, je confirme que le contrat passé avec la SADE ne me donne pas satisfaction à tel point que sa résiliation est toujours d'actualité. Cependant, face aux prétentions de la SADE dans une telle hypothèse - demande de versement d'une indemnité de 40 millions de francs - j'ai tenu à solliciter l'avis de trois cabinets spécialisés respectivement dans le domaine juridique, financier et technique.

En tout état de cause, la décision qui sera prise assurément en 1998 sur le devenir de notre Service des Eaux affichera comme priorité mon souci de traiter ce dossier sensible au mieux des intérêts financiers de la Ville, bref de gérer, comme j'y suis tenu, le patrimoine de notre commune en bon père de famille.

Guy BRICOUT  
Maire  
Conseiller Général du Nord



**CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DU NORD - PAS-DE-CALAIS**  
14, rue du Marché au Fil  
60102 ARRAS CEDEX  
Tél : 03.21.20.75.00

o° 97-0315

Budget annexé du service des eaux  
Commune de CAUDRY  
Département du NORD  
Budget primitif de l'exercice 1997

**ARTICLE L.1612-5 du Code général des collectivités territoriales**

LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DU NORD - PAS-DE-CALAIS ;

VU l'instruction M 49 sur la comptabilité des services publics locaux de distribution d'eau et d'assainissement et notamment son annexe IV ;

VU la lettre du 18 avril 1997, enregistrée au greffe de la Chambre le 28 avril 1997, par laquelle le Préfet de la Région Nord - Pas-de-Calais a saisi la Chambre des Comptes des services des eaux de la commune de CAUDRY, au titre de l'article L.1612-5 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la lettre du 30 avril 1997, par laquelle la Chambre a invité le maire de la commune de CAUDRY, à présenter ses observations ;

Entendu les observations du maire de la commune de CAUDRY déposées le 22 mai 1997 ;

CONSIDERANT que le déficit de la section d'exploitation doit être rétabli ; que son principe oblige cependant à rétablir l'office de l'exploitant sur son coût réel ; que sur ce point de l'eau ;

CONSIDERANT qu'il paraît souhaitable de fixer à 1 franc le m<sup>3</sup> d'eau facturé le montant de la surtaxe soit un produit annuel attendu de 600 000 francs en 1997, calculé sur la base de 600 000 m<sup>3</sup> d'eau facturé à 1 franc le m<sup>3</sup> ;

CONSIDERANT que le déficit de la section d'exploitation doit être rétabli ; que son principe oblige cependant à rétablir l'office de l'exploitant sur son coût réel ; que sur ce point de l'eau ;

CONSIDERANT qu'il paraît souhaitable de fixer à 1 franc le m<sup>3</sup> d'eau facturé le montant de la surtaxe soit un produit annuel attendu de 600 000 francs en 1997, calculé sur la base de 600 000 m<sup>3</sup> d'eau facturé à 1 franc le m<sup>3</sup> ;

ADOPTÉ par la même section de la Chambre, à ARRAS, le 25 mai 1997.

Elakent préfixes : M. PIOLE, président de section, M. MONNIOT, conseiller, et M. LESAVY, conseiller-rapporteur.

Le conseiller-rapporteur,  
Jean-Paul LESAGE

Le président de section,  
Guy FIOLE

Jean-Pierre GASTINEL

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**PREFECTURE DU NORD**

Arrêté parvenu rectification du budget primitif 1997  
du service des eaux de la commune  
de CAUDRY

LE PREFET DE LA REGION NORD-PAS-DE-CALAIS  
PREFET DU NORD  
Officier de la Légion d'Honneur

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-5  
concernant les mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire ;

VU la lettre du 18 avril 1997 par laquelle le Préfet du Nord a saisi la Chambre Régionale des Comptes du Nord - Pas-de-Calais du budget annexé du service des eaux de la commune de CAUDRY ;

VU l'avis en date du 28 mai 1997 de la Chambre Régionale des Comptes invitant le conseil municipal de CAUDRY à délibérer à nouveau sur le budget primitif 1997 afin de revoir l'ensemble des prévisions de recettes et de dépenses permettant le retour à l'équilibre budgétaire ;

VU la délibération du 25 juin 1997 de la ville de CAUDRY décidant de ne pas prendre en compte les propositions de la Chambre Régionale des Comptes ;

VU les décisions de la Chambre Régionale des Comptes en date du 5 août dernier, demandant à monsieur le Préfet du Nord, de régler et rendre exécutoire le budget primitif 1997 du service des eaux de la commune de CAUDRY sur la base des propositions formulées lors du premier avis ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord ;

**ARRÊTÉ :**

ARTICLE 1er - Le budget primitif 1997 du budget annexé du service des eaux de la commune de CAUDRY est rectifié comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Recettes : 70 770.000 F

(1) : 770.000 F = 170.000 F mise à disposition du personnel  
600.000 F produit de la surtaxe (soit 1 F le m<sup>3</sup> facturé)

ARTICLE 2 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Nord, Monsieur le Trésorier Payeur Général du Nord et monsieur le Maire de CAUDRY, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- monsieur le Maire de CAUDRY,  
- monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes,  
- monsieur le Sous-Préfet de CAMBESLÉ,  
- monsieur le Trésorier Payeur Général du Nord,  
- monsieur le Secrétaire Payeur Général du Nord.

Fait à Lille, le 18 août 1997

LE PREFET,  
pour le Préfet  
Le Secrétaire Général

Eric RAIFAUD



M. W. FIOLE  
Le Chef de Bureau Délégé  
IC PREF  
S.F. LEBOUF

## LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL

### Installation provisoire d'une médiathèque départementale

La Médiathèque Départementale gérée par le Conseil Général du Nord a pour projet l'installation d'une antenne dans le Cambrésis. Ayant une vocation plutôt rurale, cette médiathèque devrait être accueillie vraisemblablement par la commune de Fontaine-au-Pire.

Dans l'attente de la réalisation du projet, le Conseil Général du Nord a sollicité Monsieur le Maire afin d'héberger à titre provisoire les installations de cette médiathèque. Elle sera installée dans un ancien bâtiment industriel rue Karl Marx. Le loyer payé sera de 64 000 F par an et elle emploiera 3 personnes.

### Desserte en électricité et en gaz naturel de l'extension de la Z.I. rue de la Ramette

Dans le cadre des travaux de viabilité de la Zone Industrielle rue de la Ramette, la Ville de Caudry s'est rapproché des services EDF-GDF en vue de fixer les conditions dans lesquelles seront réalisés et financés les ouvrages nécessaires à la desserte en énergie électrique et en gaz naturel de cette voie qui permettra d'alimenter dans un premier temps les Ets SICÔS.

Les conditions techniques sont définies comme suit :

- Confection d'un branchement depuis le réseau de distribution publique
- Mise en oeuvre du socle destiné à recevoir le poste de détente de comptage
- Forfait de raccordement au réseau de moyenne tension le plus proche.



La Rue de la Ramette

### Projet de construction d'une déchetterie

Depuis 1990, sur un terrain communal situé dans le prolongement de la rue Edison, une aire de dépôts à même le sol a été mise en service.

Monsieur le Préfet du Nord a félicité la Commune pour les améliorations déjà apportées et a signifié, par différents courriers les divers aménagements devant être réalisés afin que cette mini-déchetterie soit conforme à la législation sur les installations classées.

Les Caudrésiens nous font part régulièrement de la bonne tenue de cet équipement. Cependant il s'avère que la solution radicale consiste en la construction d'une déchetterie sur un autre site. Un terrain, situé rue de la Sucrierie, serait particulièrement approprié pour accueillir cet équipement.

Un projet a été établi par les services Techniques Municipaux. Il prévoit principalement la construction de quais de déchargement et l'installation de 9 bennes et de 2 conteneurs pour le stockage des huiles usagées et du verre. Par ailleurs, les piles, batteries et médicaments seront récupérés dans des bennes étanches.



Déchetterie

Le coût de ce projet a été estimé à 1 718 100 FHT.

L'opération est éligible :

- d'une part, à une subvention du département d'un montant de 200 000 F (représentant 20 % d'une dépense plafonnée à 1 000 000 FHT.)
- d'autre part, à un concours financier de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie - ADEME - à un taux de 50 % pour un montant de 859 050 F.

Cet aménagement devrait débuter fin 1998 et être opérationnel à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 1999

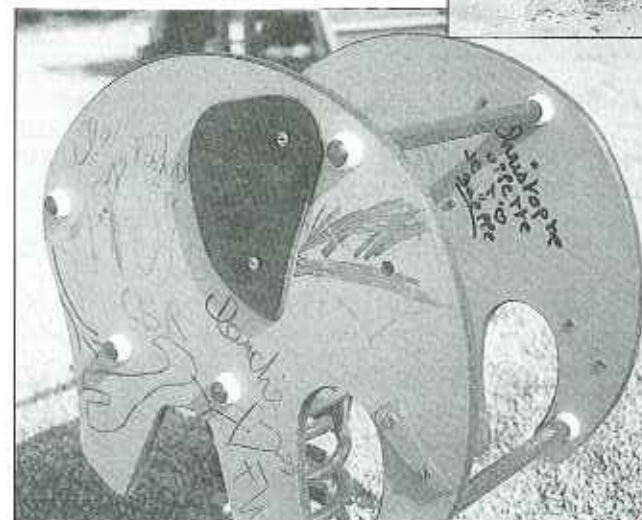
## LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL

### Un garde-champêtre pour pallier à l'insécurité et à la petite délinquance

Sans atteindre les proportions rencontrées dans les grandes agglomérations, les problèmes d'insécurité et de petite délinquance se multiplient actuellement dans notre commune :

- Vols à l'arraché,
- Dégradations,
- Graffitis

Et malgré les nombreuses demandes, les services de la police nationale n'ont toujours pas été renforcés.



Graffitis

De même, n'est donc pas assurée la surveillance des sorties des écoles, du jardin public et des différents endroits tel que le chemin piétonnier très agréable pour les promeneurs mais très isolé.

Ainsi et pour éviter que Caudry ne rencontre les problèmes de certaines communes, le Conseil Municipal a autorisé la création d'un poste de garde-champêtre.

#### Celui-ci sera essentiellement chargé de :

- La surveillance et de la sécurité des divers lieux publics,
- Du contrôle de la propreté de ces lieux,
- De la sortie des écoles,
- Et enfin, des problèmes de stationnement.

Ce garde-champêtre, rattaché directement au Maire, sera assermenté et pourra donc dresser des procès verbaux, des contraventions pour entrave aux règlements et arrêtés de police municipale.

### Sécurité et bon écoulement du trafic automobile rue Gustave Delory

Dans le cadre des missions de service public qui lui incombent, il relève de la compétence de la Ville d'assurer la sécurité et la fluidité de la circulation automobile sur les voies communales.

Or, les automobilistes rencontraient dans la rue Gustave Delory des difficultés de stationnement, ce qui non seulement, nuisait au bon écoulement du trafic automobile mais surtout était potentiellement source d'accidents.

Pour remédier à ces troubles, la commune s'est tournée vers la S.A BASQUIN qui a construit en partenariat avec la ville, un parking qui pourra être utilisé par son personnel et les Caudrésiens. Rappelons que l'entreprise a recruté 70 personnes depuis 3 mois.



Parking «BASQUIN» - Rue Gustave Delory

### Caudry et le «savoir fête»

L'année 1998 sera une année riche en spectacles et fêtes, en particulier avec l'organisation du Carnaval d'Été le 21 Juin prochain.

Cependant, il n'est pas toujours facile d'organiser juridiquement ces spectacles ni de passer des contrats avec des sociétés musicales ou des occasionnels du spectacle. C'est pourquoi M<sup>r</sup> VERMEIL, Conseiller Municipal Délégué, responsable de la Commission des Fêtes, a souhaité l'adhésion de la Ville de Caudry à la Fédération Française des Carnavals et Festivités (Délégation Régionale Nord-Pas de-calais, Aisne, Somme, Oise).

Cette fédération a pour mission le conseil et l'assistance juridique des organisateurs de spectacle, en particulier les municipalités. La cotisation annuelle est fixée à 1.000 F compte-tenu de la taille de notre commune (+ de 8.000 habitants).

# LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL

## Caudry aide 24 apprentis

Une aide de 11.520F a été versée à la Chambre de Métiers du Nord afin de renouveler l'outillage mis à disposition des 3.000 apprentis qu'elle gère dont 24 Caudrésiens. La Chambre de Métiers joue un rôle fondamental dans l'évolution de l'artisanat et de l'économie locale.

## A quoi sert «Cambrésis Vitrines» ?

L'opération «Cambrésis vitrines» permet aux commerçants qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation et d'embellissement de façade et de vitrine, d'obtenir des prêts à taux bonifiés particulièrement intéressants.

Cette opération est menée en partenariat, avec la C.C.I et les villes du Cambrésis.

La contribution de la commune s'élève à 47.724F.

## Association Cambrésis Initiative

La Ville de Caudry adhère à l'Association Cambrésis Initiative qui a pour vocation la promotion de nouvelles entreprises dans le Cambrésis en aidant les créateurs et en les accompagnant dans leur phase de développement.

Elle étudie la viabilité des projets et accorde un prêt d'honneur à certains en liaison avec les banques.

La cotisation demandée à la ville au titre de l'année 98 est de 1 000F

## Lycée H.Q.E

Le permis de construire du nouveau lycée a été déposé en Mairie le 6/01/98. Les terrains ont été mis à disposition.

Les travaux devraient commencer en septembre.

## Caudry et la S.D.A

La Ville de Caudry adhère depuis l'an dernier à la Société de Défense des Animaux du Nord.

Un contrat signé pour 1 an renouvelable prévoit :

- 1 La prise en charge de tous les animaux en état de divagation y compris la capture des animaux mordus ainsi que leur transport jusqu'au refuge.
- 2 Le coût de la surveillance sanitaire pendant 15 jours et des 3 visites vétérinaires pour les animaux ayant mordu ou griffé une personne.

La participation de la commune s'élève à 1F par habitant soit 13 662F.

En cas de nécessité, téléphoner au 03.27.78.62.56

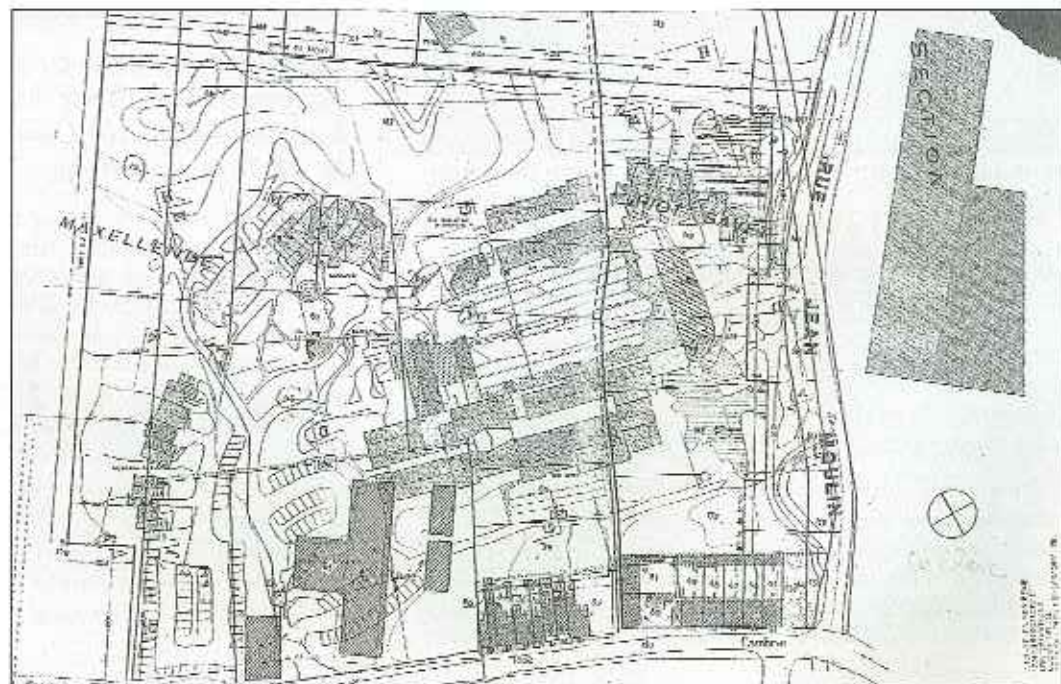
## Maison des Arts

Afin de faire face à certaines difficultés de trésorerie dues en particulier à des factures EDF-GDF très élevées au niveau de la Maison des Arts, l'OMC a sollicité une avance sur sa subvention de fonctionnement 1998 pour un montant de 140 000F

## Musée de la Dentelle

M<sup>me</sup> BRACQ, Présidente de l'Association, a attiré l'attention de Monsieur le Maire sur la situation financière préoccupante du Musée.

A cet effet a été sollicitée une avance sur subvention de fonctionnement 1998 d'un montant de 140 000F



Plan d'implantation

# LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL

## BUDGET VILLE 1998

La Commission des finances a procédé récemment à l'examen des ratios de la commune et les a comparés avec les ratios des communes de même catégorie démographique dans le département et la région. Ils sont révélateurs :

### Au niveau de la section de fonctionnement :

- de recettes fiscales plus importantes que la moyenne compensant un montant de prestations et ventes moins élevé que dans le reste du département (tarifs modérés et nombreuses prestations gratuites),

- de charges de fonctionnement et notamment de personnel plus importantes que la moyenne mais liées au fonctionnement de nombreux équipements et à une activité très diversifiée au service des administrés.

### Au niveau de la dette :

- d'une dette certes importante en valeur absolue en rapport avec la construction de nombreux équipements mais proche de la moyenne lorsqu'on la compare aux recettes de fonctionnement.

### Au niveau de l'Autofinancement et de l'investissement :

- un effort d'équipement beaucoup plus important que la moyenne financé grâce à l'emprunt mais aussi par de nombreuses subventions.

Les ratios de l'année qui vient de s'écouler confirment les mêmes tendances même s'ils ne vous sont donnés qu'à titre indicatif car des opérations d'ordre restent à faire sur l'exercice comptable en 1997.

Les recettes fiscales et surtout celles tirées de la taxe professionnelle confirment la nécessité de poursuivre l'expansion économique, indispensable au développement et à la prospérité de la commune.

Les recours à l'emprunt devraient en 98 être plus élevés que les années précédentes. Mais cela se justifie par un profil d'évolution de la dette très favorable, puisque dès l'année prochaine, le capital restant dû s'amenuisera pour connaître une réelle diminution en 2001 date à laquelle de nombreux emprunts seront arrivés à échéance.

### Taux des impositions pour la commune

Taxe sur les propriétés foncières bâties :	16,25
dont au profit de la commune	16,05
Taxe sur les propriétés foncières non bâties :	37,78
dont au profit de la commune	37,23
Taxe d'habitation :	16,28
dont au profit de la commune seule	16,08
Taxe professionnelle :	16,72
dont au profit de la commune seule	16,51

Un tableau comparatif des taux votés dans toutes les communes sera publié dans le prochain Dialogue.

# VIE ASSOCIATIVE

## Un nouveau né qui promet !

Un nouveau club de gymnastique adulte vient de prendre naissance au cœur de la cité dentelle sous le nom de : «CAUDRY GYM PLUS»

L'équipe jeune et dynamique de cette association s'emploie activement à satisfaire les besoins de ses adhérentes, de plus en plus nombreuses.

C'est ainsi que depuis le 2 Février dernier, le club, utilisant les salles mises à disposition par la Municipalité, y pratique toutes les disciplines modernes : **aérobic (LIA - HIA - HI LOW COMBO), Gym musculaire, stretching, H.A.F.**, sans oublier les séances de **STEP**, tant appréciées.

Les cours sont animés par **Danielle, Laurence, Martine et Thierry** dans une ambiance sympathique et les participantes, débarrassées de tout stress, en sortent fourbues mais ravies !

Allez vite les rejoindre en vous inscrivant sur place aux séances qui ont lieu :

**Salle des Tullistes (face au Collège Jean Monnet)**  
Jeudi de 19h à 20h

**Salle de l'Active**

**Av. Jules Guesde :**

Lundi de 19h à 20h

Mercredi de 19h à 20h

Samedi de 10h à 11h



## LE BUDGET

Le projet de Budget Primitif 1998 de la Ville a été examiné, dans ses grandes lignes, par la Commission Municipale des Finances lors de sa réunion du 18 Mars 1998.

### Il s'équilibre, en dépenses et recettes, à :

- ➔ 100.701.000 F en section de fonctionnement, soit une augmentation de 6,60 % par rapport à l'année dernière (94.468748 F)
- ➔ 38.234.445 F en section d'investissement, soit une progression de 6,03 % par rapport à l'exercice précédent (36.060.000 F)

### Pour 1998, le maintien des taux d'imposition est proposé :

Taxe d'habitation :	16,08 %	Taxe Foncier Bâti :	16,05 %
Taxe Foncier Non bâti :	37,23 %	Taxe Professionnelle :	16,51 %

Le Maire souligne que depuis le début du mandat l'action a surtout été portée sur la mise en sécurité et la rénovation des bâtiments municipaux en particulier pour les enfants (école Jean MACE, école Brossolette, Mini-stade, salle de sport...). Cette action sera continuée cette année pour l'école maternelle Jules Ferry.

### Le budget de l'action sociale a été fortement augmenté depuis des années,

étant précisé que le contingent est déterminé par le Conseil Général, sans que la ville puisse intervenir, et que la subvention au CCAS est un acte volontaire de la ville envers les déshérités.

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Contingent	3 025 806	3 277 651	3 440 665	3 793 409	4 037 641	4 474 773	4 700 501	5 100 000
Subvention CCAS	1 000 000	1 100 000	1 894 000	900 000	1 200 000	1 650 000	2 320 000	2 500 000

C'est donc une très forte augmentation qu'a décidée le Conseil Municipal. Cette subvention a été rendue possible par la limitation des dépenses de fonctionnement.

Quatre commissions municipales dirigées par 4 Conseillers Municipaux (Raymond DENOYELLE, Martine THUILLIEZ, Pierre LEVEQUE et André MORFIN) travaillent pour limiter au maximum les dépenses. Nous vous en dirons plus dans un prochain DIALOGUE.

### En ce qui concerne la masse salariale, sa progression est désormais ralentie :

1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
17 452 551	20 975 581	26 131 325	28 216 068	31 357 500	34 424 719	37 962 127	37 242 083	39 258 662	40 943 000

1998 tient compte de l'augmentation de 1,3 % des rémunérations et de 15 contrats jeunes puisque la Ville de Caudry s'est engagée dans ce dispositif.

Bien sûr pour ne pas augmenter les impôts et limiter les emprunts, il a fallu différer quelques réalisations.

## EMPLOIS JEUNES

6 emplois jeunes ont été créés afin de mettre en valeur notre patrimoine local au plan historique, culturel et économique.

Ils auront pour mission d'exercer une activité nouvelle correspondant à un besoin émergent non encore satisfait.

Ont été recrutés depuis le 1<sup>er</sup> Mars:

- ☛ 1 gardien de la mémoire vivante chargé d'écrire et de véhiculer l'histoire locale,
- ☛ 1 agent de valorisation de notre patrimoine non bâti,

- ☛ 2 agents de valorisation de notre patrimoine économique et culturel,
- ☛ 2 cantonniers chargés de la préservation de notre patrimoine bâti.

Ces emplois jeunes bénéficient d'un contrat à durée déterminée pour une période de 1 an renouvelable au maximum 4 fois. Ils coûtent, à la commune, 26.400 F par an et par emploi jeune.



## MANIFESTATION

### Tonnerre mécanique dans la Cité Dentelle



Le comité d'organisation

En septembre 1997, un groupe de Caudrésiens a eu l'occasion de faire connaissance avec une délégation du club «Harley Davidson» de Lille.

Cette prise de contact fut à ce point chaleureuse qu'un projet de revenir en plus grand nombre fut évoqué et à cet effet rendez-vous fut pris pour le Dimanche 8 Mars 1998.

Cette réunion de travail à laquelle ont participé M. François-Xavier MONIN, Président du Chapter Nord et M. Gérard BONNIN, concession-

naire pour la Région Nord/Pas-de-Calais, nous a également permis d'avoir l'agréable surprise de constater la présence de M. Jean SARRUS, ex-membre des Charlots et organisateur des grands spectacles «HARLEY DAVIDSON».

**D'ores et déjà prenez date :**

**le 16 Mai prochain, vous pourrez découvrir 250 de ces mécaniques mythiques et rutilantes venues du monde entier.**



Popoyo, Jean SARRUS et Guy BRICOUT

Pour la réussite de cette manifestation, un groupe de travail s'est formé. Toutes les volontés sont les bienvenues. Si vous êtes intéressé, prière de prendre contact avec :

M. Fabrice CACHEUX  
Café le TOZIA  
Rue de la République  
Tél. : 03.27.85.65.55.

### Le groupe de travail :

Jean BAJODEK,  
Fabrice CACHEUX,  
Eric CARTIGNY,  
Frank CARTIGNY,  
Bernard DELACOURT,  
Francis DERIEUX,  
Dominique FAUQUEMBERGUE,  
Alain HERIVAUX,  
Hubert MALASSAGNE,  
Bernard POULAIN et  
Christian POULET.

Monsieur le Maire a participé à cette première réunion.

## Aide de l'Etat

Le Préfet de la Région Nord-Pas-de-Calais vient de faire savoir à la ville de Caudry que la Commission de conciliation en matière d'urbanisme, réunie le 27 octobre 1997, a émis un avis favorable au barème proposé pour l'aide de l'Etat au sein de la dotation générale de décentralisation.

La somme versée est calculée en fonction des 3 critères suivants:

- Etat d'avancement des diverses procédures de plan d'occupation des sols,
- Superficie de la commune et population,
- Evaluation des dépenses matérielles concernant les insertions et les frais matériels de reprographie et de tirage de plans.

Compte tenu de ces différents critères, cette attribution, qui est forfaitaire s'élève pour notre commune à la somme de:

**177.980F**

## Commission Permanente du Conseil Général:

Par délibération en date du 15 Décembre 97, la Commission Permanente du Conseil Général du Nord a décidé d'accorder à la ville de Caudry une subvention d'un montant de **200.000F pour la réalisation d'une déchetterie**. L'engagement du département deviendra caduc si l'opération considérée n'a pas reçu de commencement d'exécution à la date du 1<sup>er</sup> Février 2000.

Par délibération en date du 15 Décembre 97, la Commission Permanente du Conseil Général du Nord sous la présidence de M<sup>r</sup> Jacques DONNAY a décidé d'attribuer à la Ville de Caudry une aide départementale d'un montant de **2.400.000F pour les travaux relatifs à la réhabilitation de la Salle des Fêtes en Salle des Spectacles, Place du Général de Gaulle à Caudry**. La subvention sera versée par acomptes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.



MINI-CAMPS - Ferme pédagogique

## Commission Permanente du Conseil Régional

Par délibération, la Commission Permanente du Conseil Régional a décidé d'allouer à la Ville de Caudry une subvention d'un montant de **1.353.400 F pour la réalisation de travaux d'aménagement de la Place du Marché**.

## CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT:

La Ville de Caudry a sollicité une subvention de la part du Conseil Général pour aider au financement de Centres de Loisirs Sans Hébergement organisés par notre commune pendant l'été 1997.

*Cette subvention vient d'être versée:*  
**11.638,35F**



Centre Aéré

## MINI-CAMPS:

La Ville de Caudry a sollicité une subvention de la part du Conseil Général pour aider au financement de mini-camps dans le cadre des Centres de Loisirs Sans Hébergement organisés par la Cité Dentolle lors de l'été 1997.

*Un mandat d'un montant de 1.200F vient de nous être versé au titre de cette subvention.*



MINI-CAMPS - Ski d'été

## Visites des chantiers

M<sup>me</sup> Claude BRICOUT et M<sup>r</sup> Denis COLLIN se sont rendus à l'école maternelle Jacquard afin de voir l'avancement des travaux de la nouvelle cantine. M<sup>me</sup> DAUCHET, Directrice de l'établissement les accompagnait.



Visite chantier école maternelle Jacquard

Ce bâtiment permettra à nos chers bambins de rester sur place ce qui réduira la fatigue des plus jeunes ainsi que les multiples risques d'accidents qui peuvent se produire chez les petits.

Dorénavant les Ecoles Maternelles seront toutes équipées d'une cantine autonome pour le plus grand bonheur des enfants.

## Lotissement des Blancs Bois

Les travaux de viabilité des 15 parcelles constituant la 4<sup>ème</sup> tranche du Lotissement des Blancs Bois seront terminés à la fin de ce mois de mars. Il s'agit des dernières parcelles à bâtir dans ce lotissement qui en comprendra 88 en fin d'aménagement. Les surfaces varient entre 670 et 1 000 m<sup>2</sup>.

Les personnes intéressées par une de ces parcelles peuvent obtenir des renseignements et se faire inscrire au bureau de M<sup>r</sup> MARECAILLE, Services Techniques Municipaux - Tél. : 03.27.75.70.08.



Les Blancs Bois

A titre d'information, l'aménagement des trottoirs, des espaces verts ainsi que la pose des candélabres d'éclairage public sont des travaux différés, ils ne seront effectués qu'après finition des constructions.

## Salle de restauration de l'Ecole Maternelle Jacquard

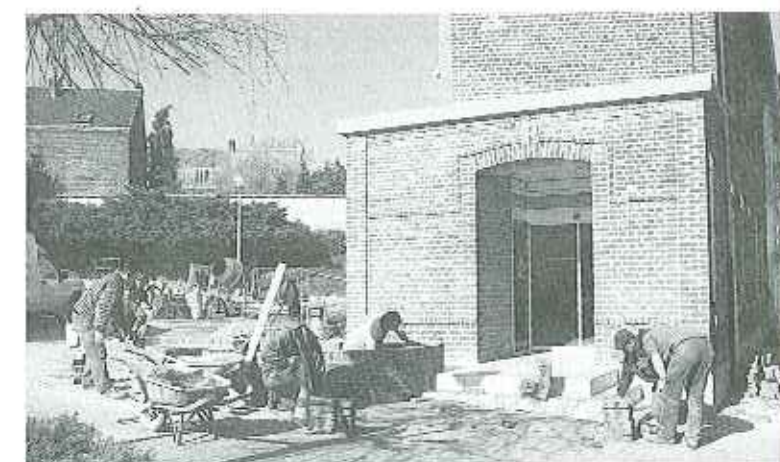
Cette maternelle était la seule à ne pas disposer d'une telle salle. Les travaux d'aménagement de 210 m<sup>2</sup> constituant l'extension de l'Ecole Maternelle sont en phase terminale. La réception des travaux est prévue pour la fin du mois de mars. Il ne reste que la finition des peintures et l'installation de matériel de préparation des repas dès qu'il sera livré. Le mobilier de restauration a également été commandé. Les locaux pourront être éventuellement occupés à la rentrée des vacances de Pâques.

La nouvelle structure maintenant reliée aux bâtiments de l'école comprend outre la salle de restauration, 2 locaux pour la préparation des repas, un dortoir, le bureau de la directrice, un petit local de rangement du matériel.

## Annexe de l'Hôtel de Ville

Les services administratifs manquant de place, et la Ville disposant, sur l'arrière de la Mairie, d'un bâtiment inoccupé, d'importants travaux ont été entrepris sur les immeubles de la rue Marliot.

Les Caudrésiens pourront y trouver les Services LHM Municipaux, une partie des Services Techniques, le Service Communication, le Service des Sports ainsi que les représentants du Bassin de Vie et de la Communauté de Communes de l'Est-Cambrésis.



Annexe Mairie

Tous les travaux de réhabilitation ont été entrepris par les Services Techniques Municipaux. Ils comprennent la liaison des 2 immeubles avec démolition de maçonneries et mise à niveau des sols, les travaux de toiture, menuiserie, chauffage, sanitaires, peinture et revêtements de sols et murs.

Les abords sont en cours de finition. Les futurs occupants pourront prendre possession de leurs locaux avant la fin du mois de mars.

## Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville

Ces travaux ont été financés à l'aide du legs de M<sup>me</sup> POSSELLE, décédée le 4 Juin 96

Les travaux de rénovation de la Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville se sont déroulés sous la conduite de M<sup>r</sup> LANCELLE, Architecte. M<sup>me</sup> DRUESNES a pris en charge l'exécution des rideaux. Cette salle est de nouveau utilisée depuis le 21/03/98.



Salle des Cérémonies



Arrière Espace Mélayers-Pl. des Mantilles

## Divers Travaux de Voirie

Le dossier mis en appel d'offres dernièrement a été confié aux Ets DESCAMPS. Il comporte pour une grande partie, la remise en état des tranchées des différents concessionnaires des réseaux souterrains. Ces travaux ont débuté le 12 mars dernier.

## Bâtiments Communaux

Au Bd Jean Jaurès, les travaux de remise en état de ce bâtiment, occupé successivement par les Ets POREZ, la literie LESAGE, une entreprise de commercialisation de produits chimiques, l'entreprise BMV et par un stockage de ouatine, ont été entrepris par les Services Techniques Municipaux, tous corps d'état. Il s'agit d'une opération importante mais elle permettra de faire revivre ce quartier de plus en plus délaissé. En effet, un magasin

de meubles et d'électroménager a demandé à s'y installer.

Le loyer sera fixé en fonction des dépenses de réhabilitation engagées.

À titre d'information, toujours pour redonner vie à ce secteur, une étude d'urbanisme est en cours pour aménager tous les terrains situés entre le Bd Jean Jaurès, le Bd Dunand, la rue Barbusse et la rue de Cambrai.



Bâtiments communaux - Bd Jean Jaurès

## Espace de Vie - Place des Mantilles

Il y a quelque temps, la façade importante de l'Espace Mélayers présentait un aspect des plus déplorable dû essentiellement au manque de baies vitrées aux anciennes ouvertures. ce problème a été résolu et de l'avis général, la pose de nouvelles fenêtres esthétiques a été une très bonne initiative.

Des travaux intérieurs ont été entrepris par les Services Techniques Municipaux tels que rejointoiement des maçonneries de briques et nettoyage du plafond avant peintures. Suivront l'installation de l'éclairage, la confection d'une dalle en béton armé, la construction de sanitaires, le chauffage, etc...

Une association a émis le vœu d'aménager ce bâtiment en espace de vie afin de faire connaître ou de rappeler aux jeunes et moins jeunes Caudrésiens les anciens modes de vie de la Cité.

Il faut considérer ces travaux comme provisoires sachant que les locaux sont prévus pour l'aménagement ultérieur d'un cinéma et que les installations pourront être récupérées.

## Construction des fondations du bâtiment préfabriqué du Centre Aéré

Les bâtiments du Centre Aéré n'étaient plus aux normes de sécurité. Pour le bien-être de nos enfants, une construction a été décidée.

L'ouverture des plis a eu lieu le 5 Mars dernier. Le directeur des

Services Techniques, M<sup>r</sup> Henri NOËL a reçu les entreprises et préparé l'appel d'offres.

L'entreprise PRISSETTE de Fourmies a été déclarée adjudicataire provisoire pour un montant de 299.314 FHT, soit 360.972 FTTC. La

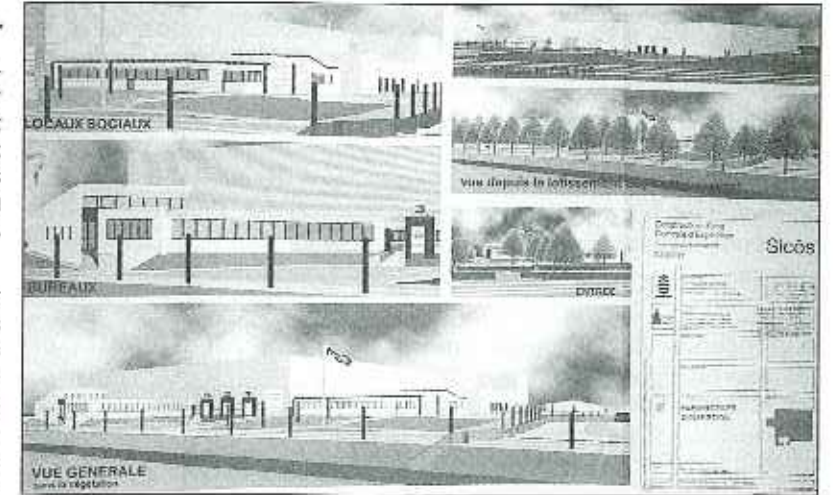
1<sup>ère</sup> tranche des travaux s'achèvera à la fin de l'année scolaire. Les enfants fréquenteront ainsi le Centre Aéré en toute sécurité.

L'estimation des Services Techniques était de 500.000 F TTC.

## Rue de la Ramette

Ces travaux ont été financés par la vente des terrains à la Communauté de Communes pour l'installation de l'entrepôt SICÔS. Les travaux ont été adjugés après l'appel d'offres ouvert aux Entreprises BEUGNET et DESCAMPS solidaires. Ils ont débuté le 16 mars par la construction du réseau d'assainissement à partir du CD 115A (Route d'Audencourt).

Étant donné l'encombrement des trottoirs par les réseaux souterrains existants et pour ne pas démonter la chaussée existante, les candélabres d'éclairage public ont été déposés et après l'installation de la canalisation d'assainissement, reposés au même emplacement, les câbles d'alimentation ont été protégés et réutilisés. Il en est de même pour la plantation d'arbres d'alignement. Les travaux du bâtiment de la SICÔS débuteront en avril.



Projet SICÔS

# VIE MUNICIPALE

## Création d'un Conseil Communal de Prévention de la Délinquance

Les problèmes de délinquance en particulier de délinquance chez les jeunes sont un souci constant de la Municipalité. Le service Enfance Jeunesse créé récemment constitue un des moyens de lutter contre ce fléau en collaboration avec différents partenaires sociaux.

Ce Conseil Communal aura pour mission de dresser le constat des actions de prévention, de définir les objectifs et les actions coordonnées auxquels l'Etat, d'une part, et la commune, d'autre part, décident d'un commun accord de contribuer notamment dans le domaine de l'aide aux victimes et de la mise en oeuvre des travaux d'intérêt général, de suivre l'exécution des propositions ou des mesures décidées en commun.

En 1995, il existait en France 822 C.C.P.D.

« C'est un outil, à nous de vouloir, de savoir l'utiliser. Dans certaines communes, il est resté une «coquille vide», sous forme de réunions institutionnelles stériles, de manne à subventions. Au contraire, il doit dégager une synergie, un dynamisme et devenir un lieu de définition de politiques et d'actions concertées dans le domaine de la prévention.

« Le terrain d'action du C.C.P.D doit s'étendre au delà de la délinquance et de la toxicomanie pour envisager globalement la jeunesse.

Dernièrement, M<sup>me</sup> Martine DAUBRY, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, a manifesté la volonté de relancer et de renforcer les C.C.P.D, par la mise en place de:

« Projets d'action locale éducative (projets définis au niveau de la ville). Ceux-ci devraient, à partir du diagnostic social, identifier les priorités et les moyens nécessaires ainsi que les résultats à atteindre, pour construire «de véritables conseils locaux de prévention, d'éducation et de citoyenneté».



C'est également dans le cadre du C.C.P.D, que seront élaborés les contrats locaux de sécurité que les préfets sont invités à mettre en oeuvre.

## Alors que sont les contrats locaux de sécurité??

Il s'agit de circulaires inter-ministérielles adressées aux Préfets ayant pour thème :  
La justice, l'intérieur, la défense, l'emploi, l'enseignement scolaire.

Ils sont destinés à prévenir la délinquance dans les quartiers sensibles et à concourir à la sécurité des personnes.

Elaborés par le Préfet, le Procureur de la République ou les Maires, ils associent également les représentants d'autres administrations :

- ☛ Police-Gendarmerie,
- ☛ Directeurs des Etablissements scolaires,
- ☛ Responsables des Services Sociaux,
- ☛ Responsables de l'administration pénitentiaire,
- ☛ Responsable de la protection judiciaire de la jeunesse.

Les contrats locaux de sécurité s'appuieront sur les C.C.P.D, s'ils existent ou susciteront leur création, afin qu'ils deviennent de «véritables conseils locaux de la citoyenneté et de la sécurité» (Ministre de l'Intérieur).

## Les missions des contrats locaux de sécurité:

### 1- Etablissement d'un diagnostic:

- ☛ Par un constat de la situation en terme de délinquance: lieux de commission des infractions, leurs horaires, le profil de leurs auteurs, etc...



Prévention de la délinquance

- ☛ Par une évaluation du sentiment d'insécurité:
  - a/ sur la base des attentes et des demandes de la population,
  - b/ sur une analyse permettant d'apprécier l'adéquation des réponses apportées à la situation locale.

### 2- Du diagnostic découleront des priorités qui doivent être précisément définies dans les contrats.

#### Ces priorités peuvent être:

- ☛ L'apprentissage de la citoyenneté et l'enseignement de la morale civique (Un livret civique remis à chaque jeune automatiquement inscrit sur les listes électorales).
- ☛ La promotion d'une solidarité et d'une sûreté de voisinage.
- ☛ Le soutien aux actions locales de prévention à l'égard des jeunes en voie de marginalisation.
- ☛ La prévention des toxicomanies, des violences urbaines, des phénomènes de bandes.
- ☛ La prévention de la délinquance et de la violence aux abords des Etablissements Scolaires et en milieu scolaire.
- ☛ La prévention de la récidive, l'aide aux victimes, la médiation pénale.
- ☛ L'aide à la génération adulte, dans ses fonctions d'autorité et d'éducation à l'égard des jeunes.

#### Doivent être également favorisées:

- ☛ La présence des Forces de Police et de Gendarmerie sur la voie publique.
- ☛ Le recueil et le suivi des plaintes.

#### La mise en oeuvre de ces actions doit mobiliser tous les acteurs de la sécurité.

- ☛ Par une meilleure répartition des tâches entre les services de l'Etat et ceux des collectivités locales.

Exemples: sorties d'écoles, dispositifs de prévention de la délinquance et d'organisation des loisirs des jeunes.

- ☛ Par une coordination renforcée des actions de prévention et de répression des crimes et délits.
- ☛ Par les institutions ou associations compétentes, l'optimisation des moyens, des différents partenaires dans les domaines éducatif et social.

### 3- Les moyens:

Les moyens financiers mis en oeuvre seront complétés grâce au programme de création de 35 000 emplois de proximité:

- ☛ Emplois d'adjoints de sécurité,
- ☛ Emplois d'agents locaux de médiation,
- ☛ Ainsi que par des emplois jeunes.

Une meilleure coopération entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire est également souhaitée.

Voilà pourquoi Monsieur le Maire et moi-même, avons proposé au Conseil Municipal la création d'un C.C.P.D à Caudry. Mieux vaut aller au devant des phénomènes de délinquance, que d'attendre qu'ils nous rattrapent.

Alain RIQUET  
Adjoint attaché au Personnel et à la jeunesse

Avec les nouveaux arrivants à Caudry le chiffre des inscriptions pour 97-98 s'élève donc à 608 pour 423 radiations (électeurs ayant quitté Caudry ou décédés), ce qui porte le nombre des électeurs inscrits au 28 février 98 à 9.615.

**Elections:** La loi sur l'inscription automatique sur les listes électorales des jeunes atteignant l'âge de 18 ans est entrée en application pour la révision 1997-1998.

C'est ainsi que sur les 201 jeunes gens concernés par cette nouvelle disposition, 149 ont été inscrits d'office, 52 ayant préalablement demandé leur inscription en cours d'année.

NSU

## Réparation de Palettes Europe

Vous connaissez déjà NSU palette qui s'est installé à la Zone Industrielle en 1994. Souvenez-vous : cette entreprise qui a pour vocation le négoce de palettes d'occasion avait fait l'objet d'un reportage dans le n°4 de DIALOGUE. Depuis le 1<sup>er</sup> février dernier cette société a fait un «petit».

M<sup>r</sup> DUTILLEUL et M<sup>r</sup> GUETTE, associés de l'entreprise, ont décidé de créer un nouveau service : la réparation des palettes normalisées pour l'Europe. Cette nouvelle activité s'effectue pour l'instant au sein de l'entreprise



«mère» NSU palette. Après un mois, 10 salariés supplémentaires sont au travail et l'entreprise est à 50% de son potentiel.

Dès 1999, elle sera implantée sur 1 hectare, à côté de sa «maman» où bureaux et ateliers seront construits.

## Société de Paysages et de Clôtures du Cambrésis

Déjà dix-huit mois que la Société de Paysages et de Clôtures du Cambrésis (S.P.C.C.) a choisi CAUDRY pour s'installer au 8, rue Carpeaux (anciens Ets Pruvot Faucon).

Le choix de la cité de la dentelle n'est pas le fait du hasard ; en effet Laurent HACHE qui y habite, connaissait le dynamisme de CAUDRY et savait pouvoir compter sur l'aide apportée par la municipalité aux jeunes créateurs d'entreprises.

L'aventure a commencé avec une équipe de sept personnes issus d'une entreprise de Cambrai qui avait cessé ses activités.

La S.P.C.C intervient dans des domaines bien spécifiques qui sont:

- ☛ La création et l'entretien des jardins et espaces verts des particuliers, des entreprises et des collectivités locales.
- ☛ La vente de végétaux sur commande.
- ☛ La pose de clôtures tous types et de portails avec ou sans motorisation.



Clôture panneau - Lestringuez St-Quentin

La S.P.C.C est le multispécialiste de votre environnement.

Chaque équipe possède son propre savoir-faire. Ainsi M<sup>r</sup> HACHE assure l'organisation et le suivi des chantiers avec M<sup>r</sup> DASSONVILLE, le commercial de l'entreprise.

Joan-Philippe LASELLE et Richard GUIDEZ réalisant les travaux de maçonnerie et l'installation des clôtures et portails, enfin, Marcel BOISSY, Hervé LANGRAND et Dany NOIRET se chargent des parcs et jardins

Entreprise très diversifiée, la S.P.C.C permet à ses clients d'avoir un seul interlocuteur d'où gain de temps et d'argent.

Les sept associés ne veulent pas en rester là et se sentent déjà à l'étroit dans leurs locaux de la rue Carpeaux, d'ailleurs difficiles d'accès lorsque l'on vient de l'extérieur de Caudry ; c'est pourquoi, ils envisagent de déménager dans la ZI, dans un cadre plus verdoyant et d'ouvrir au public un espace de vente de végétaux.

Nul doute que grâce à leur expérience et leur compétence, la S.P.C.C VERRA LA VIE EN VERT.



Elagage : Méthode de la taille douce



Engazonnement par placage - Terrain de Foot de Caudry

## Le Marché du Travail

Une reprise économique s'est amorcée à compter du mois de mai 1997. Elle s'est concrétisée par une augmentation importante des intentions d'embauche des entreprises du bassin du Cambrésis. **80,9% pour l'intérim et 13,5% pour les intentions d'embauche hors intérim.**

Cette situation a profité à l'ANPE de Caudry, qui a enregistré une hausse significative des offres d'emploi des entreprises situées sur les 19 communes du Cambrésis.

Notre secteur comprend 1135 entreprises, 483 établissements sont en relation avec l'ANPE et 282 entreprises sont clientes de l'Agence. Nous avons réalisé 1466 contacts avec les entreprises.

### L'offre d'emploi

1211 offres d'emploi ont été enregistrées en 1997, soit une augmentation de 32% par rapport à l'année 1996. De notre point de vue, 5 secteurs économiques sont porteurs d'emplois sur le Cambrésis :

- L'industrie textile avec 21% de nos offres d'emploi reste le secteur d'activité le plus important.
- L'administration avec plus de 10% des offres d'emploi est le second secteur porteur.
- L'industrie du caoutchouc et du plastique vient en troisième position, avec plus de 8% des offres enregistrées.
- La construction (6%) et le commerce de détail et de réparation (5,5%).

Ces données ne tiennent pas compte de l'activité de l'intérim.

### La Qualité des offres

- 3 offres d'emploi sur 5 sont des emplois qualifiés (ouvriers qualifiés, employés qualifiés, techniciens, dessinateurs, cadres).
- 2 offres d'emploi sur 5 sont des emplois non qualifiés (manœuvres, employés non qualifiés, ouvriers spécialisés).
- 2/3 des emplois proposés sont des emplois durables (contrats de travail de 7 mois et plus à durée indéterminée).

Nous présentons en moyenne 5 candidats sur une offre d'emploi. Le taux

de satisfaction de nos offres d'emploi par présentation de demandeurs d'emploi aux entreprises est de 76,6%.

*Ce taux de réussite est le plus important du cambrésis*

### La demande d'emploi

En décembre 97, 2298 demandeurs d'emploi étaient à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée soit une baisse de 10% par rapport à 1996. 39,8% des demandeurs d'emploi ont plus d'un an d'inscription. La demande d'emploi enregistrée a baissé de 13% par rapport à 1996.

Les demandeurs d'emploi sortis du fichier de l'ANPE sont en augmentation de plus de 21% par rapport à 1996. Les licenciements économiques ont régressé de 44,5% par rapport à 1996. La reprise d'emploi profite également aux chômeurs de longue durée, elle progresse de 4%.

Les actions que nous menons en faveur des chômeurs de longue durée commencent à porter leurs fruits, les entrées en stage de ce type de public ont augmenté de 21%.

### Les formations

Afin de lutter contre le chômage de longue durée, nous avons proposé aux demandeurs d'emploi, de nombreuses formations qui se sont déroulées sur notre secteur. Elles concernent des actions qualifiantes, et de définition de projet professionnel. Nous avons fait appel également à des publics spécifiques, travailleurs handicapés, bénéficiaires du RMI. 2 actions ont concerné des femmes exclusivement.

### Des prestations

Enfin, pour aider les demandeurs d'emploi dans leurs recherches nous leur proposons de participer aux prestations que nous mettons en place :

- Club de chercheurs d'emploi pour les jeunes de niveau BAC+2,
- Cercle de recherche d'emploi pour les demandeurs d'emploi ayant de l'expérience professionnelle et un projet précis.
- Un accompagnement personnalisé des chômeurs de longue durée avec notre prestation de médiation à l'emploi.
- Mode d'orientation approfondie pour les demandeurs d'emploi
- Module d'orientation approfondie pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas de projet professionnel.
- Appui personnalisé à l'emploi pour des demandeurs d'emploi en grande difficulté d'insertion.

L'ANPE est à l'écoute permanente des demandeurs d'emploi. Pour cela elle réalise des sondages permettant de recueillir leurs impressions et de prendre en compte leurs remarques.

### En 1998...

L'année s'annonce bien avec une augmentation des offres de 104% pour les 2 premiers mois de l'année par rapport à janvier et février 1997.

A suivre...

Paul SCHLONSOK  
Directeur de l'ANPE de Caudry



Il ne suffit pas de s'intéresser au commerce local (sans toutefois le négliger) il faut aussi savoir se faire connaître.

Informé sur sa région, sa ville, c'est le seul moyen de favoriser le commerce local, ce que la déléguée affectée à ce poste a toujours présent à l'esprit.

La commission du Commerce et de l'Artisanat, souhaite que nous soyons tous réunis autour d'un seul objectif « Unis - Groupés - Nous ferons de Caudry et sa région la Force Vive Commerciale Artisanale ». Résultats - attirer vers nos commerces locaux dignes du plus grand intérêt les consommateurs qui recherchent la qualité, l'accueil, l'amitié, qui favorisent la convivialité et l'échange indispensable entre consommateurs et commerçants !!!

La commission commerce, en partenariat avec l'OMSAP et l'Union Commerciale et Artisanale, essaie d'assurer efficacement le rôle qui lui a été confié.

### MARCHE DE NOËL 97 :

Avec des moyens réduits, cette manifestation a connu un immense succès. Des commerçants-exposants « quitte à payer d'avance », retiennent leur place pour 98. Calèche, lutins, Père Noël, ont retenu l'attention de plus d'un visiteur.

Projets : Chacun dans son coin, le résultat est négatif. Si tout le monde se donne la main, nous arriverons à faire de Caudry la ville clof que nous souhaitons.

### 1) Election de Miss France « Dentelle de Caudry »

M<sup>me</sup> de Fontenay est fidèle à ses engagements, les photos ci-jointes en sont le témoignage. « Dentelle de Caudry » figure sur les cartes de visite de Miss France 98 ainsi que sur toutes les affiches, publicités et spectacles de cette année.

Nous nous devons de remercier l'ensemble des fabricants dentelliers caudrésiens avec qui un courant de relations amicales nous permet d'envisager de futures manifestations spectaculaires.

La prochaine élection de notre Miss Caudrésis aura lieu le 14 juin 98. Toutes les jeunes filles dont la silhouette correspond aux critères requis par le Comité sont invitées à se présenter en Mairie, à M<sup>Yvon</sup> LORRIAU, délégué au Comité Régional, pour les candidatures, M<sup>Christian</sup> PAYEN, Président de l'UCAC et à M<sup>Olivier</sup> LEVEAUX.

### 2) Caudry sait se vendre : Tourissima l'a prouvé

Notre Miss Hainaut, en la personne de Anne HOÛZE, a su représenter dignement notre ville. L'enthousiasme des visiteurs qui l'ont félicitée, embrassée et applaudie, lorsqu'elle est apparue, revêtue de sa robe de « Dentelle de Caudry »



Sophie Thalman (Miss Lorraine 97) élue Miss France 98 le 13 décembre 97 en direct sur TF1

portée lors de l'élection de Miss France sur TF1, est assez éloquent.

Nous nous devons également de rendre hommage à Miss Cambrai : Dorothee CAMBRAY et au Service Communication de la Mairie, qui avaient revêtu les modèles de notre styliste caudrésienne, Claire LEGRAND, lors de l'inauguration du salon. Les personnalités du Conseil Général ont d'ailleurs fait le détour vers « la rue du Cambrésis » pour admirer (en toute modestie) les stands de la Chambre de Commerce de Cambrai. Il faut d'ailleurs souligner que grâce à une communication amicale et constructive avec M<sup>le</sup> Président, J. BEGUIN et ses collaborateurs nous pouvons envisager des manifestations de grande envergure pour que toute notre région soit à l'honneur comme elle le mérite.

Réjane DRUESNES  
Déléguée au Commerce et à l'Artisanat

Dentelle de Caudry



Salon TOURISSIMA

Les nouveaux commerçants - Les commerçants innovants - Les changements de propriétaire



RENAULT MINUTE - RN 43



SOLEIL EN VILLE - Rue Salengro



ASSURANCES CONTINENT - Rue du Mal Leclerc



ALT'EXT - Bd Jean Jaures



LEDUC HACHE - FINA - RN 43



FRANCE TELECOM - Rue de la Paix



BEAUTYCELLY - Rue Jean Lebas



GOURMANDISES - Rue Salengro

## Cross de l'U.C.A

C'est sous un soleil printanier que plus de 70 enfants de 6 à 15 ans ont participé au Cross de l'U.C.A dans le parc du bois Thierry dont les aires de jeux ont été récemment réaménagées.

Cette manifestation sportive a suscité un grand intérêt auprès des habitants du quartier.

La Ville de Caudry par le biais de ses représentants a remis une médaille aux 3 premiers de chaque catégorie.

La société PROMOCIL qui parrainait cette course a offert un V.T.T.



CROSS UCA - PROMOCIL - La course



Anne-Laure BONIFACE - Emilie LEFEBVRE - Séverine POSSELLE  
CROSS UCA - PROMOCIL

## Santé des Jeunes

Le 13 janvier, une cinquantaine de personnes de différents horizons, concernées par la santé et les jeunes, s'étaient réunies pour débattre sur un thème important : la santé des jeunes de 13 à 25 ans.

La discussion s'est ouverte à partir d'une étude régionale réalisée par l'ORS (Observatoire Régional de la Santé).

Les réalités plus locales sont axées autour de : l'alimentation, le rythme de vie, le rôle des parents, les

dépendances (alcool, toxicomanie). Cette mise en commun a mis en avant le besoin de prévention, d'information et de sensibilisation des jeunes mais aussi des adultes.

Des groupes de réflexion et d'action se sont dégagés de cette rencontre.

Pour conclure, Mr le Maire rapela son intérêt pour la jeunesse caudrésienne et souligna l'importance du rôle quotidien des acteurs de terrain et la nécessité d'aller au devant de l'ensemble des jeunes afin d'être à leur écoute.

## Conseil Municipal des jeunes

### Le SIDA... en parler pour agir

Le 1<sup>er</sup> Décembre est la journée mondiale de la lutte contre le SIDA. Dans cette dynamique les jeunes de la «commission Santé et Affaires Sociales» ont décidé depuis plusieurs mois de mettre en place une animation pour informer d'autres jeunes, mais aussi les adultes, sur le Syndrome d'Immuno Déficience Acquise. Bénéficiant du soutien du Service Enfance et Jeunesse, ils ont donc organisé une manifestation du 12 au 14 Décembre dernier. Cette action s'appuyait sur différents axes :

- une exposition (dessins des collèves et lycées, affiches du Centre Régional d'Information sur le SIDA...),



Le SIDA, en parler pour agir

- des sketches réalisés par «deux vamps» du CMJ,
- une opérations «café-branché»,
- des débats animés par la Médecine Scolaire de Caudry, le Centre de Prévention Santé de Cambrai, et le Centre Régional d'Education de la santé),
- vente de rubans rouges durant le marché de Noël.



Sur l'ensemble de l'action, 500 personnes dont 300 élèves des collèves et Lycées ont témoigné d'un vif intérêt pour la lutte contre cette terrible maladie.

## Service Jeunesse

Le Service Enfance et Jeunesse de la Ville de Caudry met en place un dispositif proposant des activités aux jeunes.

Le Conseil Général du Nord a d'ailleurs attribué une somme de 32 000 F dans le cadre du dossier L.J.N. 97-98 (Loisirs des Jeunes dans le Nord). Cette subvention est utilisée pour l'animation quotidienne des quartiers par le biais des Points Animations Jeunes, mais également pour des activités plus ponctuelles (sorties, voyages, week-ends, minicamp, tournois sportifs...) proposées notamment pendant les vacances scolaires, à l'ensemble des jeunes Caudrésiens.



Le service enfance et jeunesse

## Visite du Conseil Général



Cette animation était réalisée dans le cadre du dispositif «Loisirs des jeunes dans le Nord».

Le 30 décembre 1997, 40 jeunes Caudrésiens ont participé à une sortie à Lille, organisée par les animateurs du Service Enfance Jeunesse et Mr Alain RIQUET, Maire-Adjoint chargé de la jeunesse.

La première étape de cette journée était la visite de l'hémicycle de l'Hôtel du département. Ils furent accueillis par Mr Guy BRICOUT, Conseiller Général, qui leur expliqua ses fonctions et le fonctionnement de cette institution.

L'après-midi, le groupe s'est retrouvé au planétarium du centre scientifique «ALIAS» à Villeneuve-d'Ascq, où ils découvrirent le fonctionnement du système solaire et plus particulièrement la planète Mars.

## Championnat de Football Interquartiers

Comme tous les ans, le Service Enfance et Jeunesse organise un championnat de football interquartiers. Cette année, il regroupe 9 équipes composées de quartiers de Caudry, et du Foyer de l'Enfance.

Ces quartiers sont les suivants : Abattoir (vainqueur du championnat saison 96-97), Audencourt (vainqueur du championnat, saison 95-96), Barbusse, Bruxelles, Château d'eau (vainqueur du championnat, saison 94-95), Botafogo (gendarmérie), Rue de la Paix, Nouveau Cimetière, Foyer de l'Enfance.

Ce championnat existe maintenant depuis 4 ans. Il se déroule



comme un véritable championnat avec ses récompenses et ses sanctions (cartons jaunes, rouges...). Des transferts sont autorisés entre chaque saison. Il regroupe 130

jeunes qui s'affrontent tous les mercredis et samedis d'octobre à Mai. Il permet aux jeunes de se déplacer dans les différents quartiers pour qu'ils puissent ainsi mieux se connaître. Ces matchs leur permettent de défendre les couleurs de leur quartier tout en respectant leurs adversaires.

Ce championnat est sous la responsabilité de Thierry DOREMUS, animateur au sein du Service Enfance et Jeunesse. En fin de saison le premier est récompensé par un jeu de maillots au nom de son quartier, ainsi que par un trophée, que l'équipe doit gagner 3 fois pour pouvoir le conserver. Il existe également un challenge du «Fair-Play».

## Classes de Neige

### La C.L.I.S. à la neige du 5 au 18 janvier - Propos d'enfants

#### Elodie (le chalet)

La salle à manger était belle. A travers les grandes vitres, on voyait le village et les montagnes couvertes de neige. Dans la salle de jeux, il y avait une télé, un magnétoscope, une chaîne hi-fi, un billard, un baby-foot et plein de livres. Les chambres étaient agréables. Notre classe était petite mais il y avait du soleil toute la journée.

#### Pierre (le ski alpin)

On a commencé à faire du ski à la Clusaz car il n'y avait pas de neige à Saint-Jean de Sixt. La première semaine, on a pris le téléphérique et on a skié au Beauregard. Ensuite, on a pris le télésiège et on est allé au Crêt du loup. Les moniteurs de ski étaient gentils. Aurélie s'est prise pour une championne sans le vouloir. On l'a appelée «Chouss».

#### Delphine (les chiens de traîneaux)

On s'est amusé à conduire un traîneau tiré par 3 chiens au col des Aravis. Ils étaient gentils et se laissaient caresser. On allait vite. Mon traîneau s'est renversé et j'ai mangé de la neige. On a aussi vu plein de chamois.

#### Grégory (la luge)

On est allé faire de la luge au col des Confins. Il y a plein de bosses. Monsieur a décollé avec Cathy. Il a perdu son bonnet.

#### Pierre (les repas)

Je me suis toujours bien régalé. Chaque jour, les menus étaient différents. Je n'ai jamais eu faim. On a toujours fini les plats.

#### Cathy (le ski de fond)

On est allé faire du ski de fond au col des Confins. Il avait neigé. Le paysage était merveilleux. On a vu une compétition de ski nordique. Monsieur s'est fait disputé car il nous suivait en raquettes.



#### Grégory (le reblochon)

On nous a appris comment on fabriquait du reblochon fermier. On a visité l'étable et vu toutes les cloches.

#### Yoann (les raquettes)

On a fait un peu de raquettes au col des Aravis mais surtout sur le plateau de Beauregard. Au loin, on voyait le Mont Blanc tout ensoleillé. Faire de la raquette est plus fatigant que faire du ski alpin.

#### Yoann (la patinoire)

C'est la première fois que j'ai patiné sur de la glace. La séance a duré 1h30. C'était bien. On était souvent à terre. Il manquait des freins, surtout pour Delphine.

#### Prescillia (le vieux chalet)

C'est un vieux chalet qui était autrefois une ferme au Grand Bornand. Dans l'écurie, il y avait les vaches et dans l'étable le cheval et les moutons. La cheminée était énorme. Les chambres étaient petites. On pouvait toucher le plafond. La chaleur de certaines pièces était donnée par les bêtes et ça ne devait pas sentir fort bon.

#### Emilie (les veillées)

Presque tous les jours, on a eu une veillée. On faisait des jeux. On a fait des crêpes, une fondue au chocolat. On a écouté des histoires de la montagne. Le dernier samedi, c'était la soirée anniversaire et la boum. C'était bien.

#### Cathy (le travail du bois)

On a visité une menuiserie à Saint-Jean. Il fallait 8 secondes pour découper une planche. Pierre voulait prendre tous les outils. En tout cas, ça sentait bon le bois.

#### Delphine (les animateurs)

On a eu 2 animateurs fort gentils. Ils s'occupaient de nous aux repas, au ski, et durant les veillées.

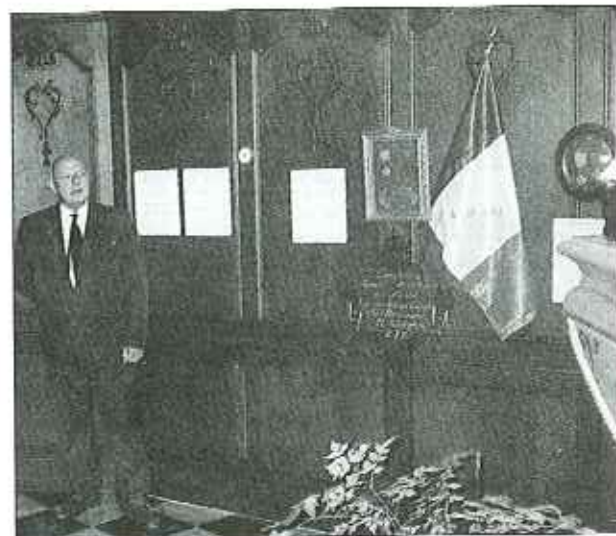


Une décoration bien méritée

M<sup>r</sup> Raymond DENIMAL, secrétaire du Comité du Souvenir Français a reçu récemment la médaille d'argent du mérite UNC, en récompense de son dévouement exceptionnel au service des anciens combattants et victimes de guerre.

Avec le président local, il oeuvre activement à la restauration et à l'entretien des tombes militaires abandonnées, dans les secteurs de Caudry, Avesnes-lez-Aubert, Paillencourt, etc... Il participe chaque année à la quête du 1<sup>er</sup> Novembre, aux portes du cimetière. Sur le plan des adhésions, son activité de recrutement est primordiale.

A noter que M<sup>r</sup> Raymond DENIMAL, est le porte-drapeau de la section des Anciens Combattants (UNC) de Cambrai et environs, depuis 1984. Là aussi, son activité et son esprit patriotique, sont très appréciés.



M. Raymond DENIMAL, Médaillé d'Argent du Mérite UNC

M<sup>r</sup> DENIMAL est titulaire de la croix du combattant volontaire, avec barrette : guerre 1939-1945, de la croix du combattant volontaire de la résistance, de la croix de guerre du combattant etc...

Nos félicitations.

Un Raid VTT



Le 8 février dernier dès 7h45, 270 amoureux du VTT ont pris le départ sur le parking de l'hypermarché LECLERC.

Les organisateurs, le Comité d'Entreprise du Centre LECLERC et le Cyclo-Club de Quiévy, ont proposé aux vététistes venus de l'Aisne du Valenciennois et d'ailleurs, deux circuits de 30 et 50 KM.



Départ du Raid VTT

Exposition Vente sur le Mali

Du 24 au 30 Janvier 1998, le Foyer de la Salle des Fêtes accueillait une exposition-vente sur le MALI; organisée en collaboration par l'Office Municipal de la Culture, l'Association Malienne des Ressortissants d'Ambi de di Kaye et l'aide de bénévoles.

Cette exposition a remporté un vif succès d'autant que les fonds récoltés étaient destinés à venir en aide au village.

De nombreuses personnalités tels: MM Jean-Paul BRISEUL, Guy BRICOUT, M<sup>me</sup> Brigitte DOUAY et bon nombre de représentants du monde associatif et politique, étaient présentes lors de l'inauguration.



M. RIQUET, M<sup>me</sup> TOURNAY, M<sup>me</sup> RICHOMME, M. Guy BRICOUT, M. Christian PAYEN, M. Jean-Paul BRISEUL, M<sup>me</sup> DHOLLANDE, et M. DIARRA

Repas de la FNACA

De nombreux représentants des Anciens Combattants d'Algérie, de Cambrai, Saint Hilaire, Haussy et Saint Aubert sont venus se joindre à l'Association Caudrésienne lors d'une soirée organisée par celle-ci le 31 Janvier.

M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Guy BRICOUT ont assisté à ce repas en compagnie de M. Gérard BEZIN, Président de l'Association.



Création d'un Club Ladies au Fiftyone de Caudry

Huit ans après la création du Club Service Messieurs, un club féminin voit le jour. Cinq «Ladies» sont à l'origine de la constitution du club dont 2 seulement existent en France. M<sup>me</sup> Sylvie DUCHANGE, la Vice-Présidente, M<sup>me</sup> Elisabeth BEAULOYE, Trésorière, M<sup>me</sup> Simone MERY, Secrétaire et enfin M<sup>me</sup> Marie-Pierre FOLENS, Chef du Protocole.

Pour sa naissance, ce nouveau Club Service Caudrésien a bénéficié du soutien du Fiftyone Ladies de Mons et de M. Didier

BEAULOYE, parrains de l'heureux événement et de nombreux représentants de club qui étaient présents.

Les premières actions de cette entité devraient s'orienter vers l'Enfance en difficulté.

Nous leur présentons tous nos vœux de réussite.



Les Tables Rondes du Cambrésis

M. Jean-Paul BRISEUL, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Cambrai a convié, le 2 Février dernier tous les Maires de l'Arrondissement (environ 115) à venir assister à la Salle des Fêtes de Caudry à trois tables rondes traitant de sujets très variés :

- ↳ L'administration locale (notamment le passage à l'Euro),
- ↳ La pollution (collecte des eaux usées),
- ↳ Les responsabilités du Maire en matière de télécommunications,
- ↳ Les emplois-jeunes,
- ↳ L'aménagement du territoire.

M. Guy FUEHRER, receveur particulier des finances, M. GUILLARD, directeur de l'agence de l'eau Artois-Picardie,

M. FAYEAUX, directeur de France Télécom-Valenciennes, M<sup>me</sup> Anne GARY, directrice de l'ANPE de Cambrai et M<sup>me</sup> Bernadette PAYEN, 1<sup>er</sup> contrat «emploi-jeunes» sont intervenus afin d'exposer leur propos sur les divers thèmes traités.



MM JAMEY, BRICOUT, BRISEUL et BEGUIN



Un public attentif



Un grand merci aux bénévoles pour la confection et la distribution des colis

Remerciements

M. Denis COLLIN, Conseiller délégué aux Personnes Agées, représentant Mr Le Maire, a réuni les bénévoles ayant participé à la confection et à la distribution des colis pour les

plus de 60 ans, afin de les remercier pour leur action.

Ces personnes ont distribué près de 1.000 colis pour donner un peu de chaleur et de convivialité aux aînés les plus démunis.

## L'association A.A.P.N.

L'association des anciens de la Police Nationale «A.A.P.N.» informe les artisans, les commerçants, P.M.E., P.M.I de son secteur, que seule la revue «Solidarité Police» et son démarchage publicitaire sont cautionnés par celle-ci au profit direct des différentes manifestations mises en place par l'Amicale de Police de Cambrai/Caudry.

Les correspondants de l'A.A.P.N. sont dûment accrédités et munis d'une carte à présenter lors de leur passage.

**Pour tous renseignements :**

Commissariat de CAUDRY  
Tél. : 03.27.85.21.17  
Commissariat Central de CAMBRAI  
Tél. : 03.27.72.24.24.

## Nouveau Bureau à l'Association des Parents d'élèves du Collège Jean Monnet et du Lycée Régional Jacquard

Afin d'assurer une bonne continuité, un passage de témoin s'est effectué au sein de l'association des parents d'élèves du collège Jean Monnet et du Lycée Jacquard entre M. Alain CARRENO et M. Christian POULET. L'ancien président continuera à aider l'association.

Une importante avancée a été déjà obtenue avec l'ouverture dès la prochaine rentrée de septembre, de la filière littéraire permettant aux élèves de Caudry et des environs d'avoir sur place tous les baccalauréats d'enseignement général (S, L, ES) à leur disposition.



**Les nouveaux membres du bureau de cette association sont les suivants :**

Président : M. Christian POULET  
Vices-Présidents : M. Pierre LESOURD  
M<sup>me</sup> Brigitte MOULIN  
M<sup>me</sup> Isabelle POSSELLE  
Secrétaire : M. José DEBERGUES  
Trésorier : M. Francis DERIEUX  
Trésorier-Adjoint : M. Francis DERIEUX

## L'Amicale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française

Une réunion de l'Amicale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française des départements du Nord, de l'Aisne, de la Somme et du Pas de Calais se tiendra cette année à Caudry le 27 avril 1998.

M. Hubert JETTE, Délégué Régional, M. Henri BRICOUT, Trésorier, M. Georges POREZ, Secrétaire, ont rencontré M. le Maire à cet effet.



Amicale des Anciens des Chantiers de la Jeunesse Française

## Assemblée Générale de l'A.C.T.

Le 8 février dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association cyclo-touriste de Caudry. Le président, Mr Jean DEBOURGIA a commenté la saison 1997. Le secrétaire Mr Philippe BRICOUT a, à son tour, énoncé le rapport d'activité 1997 et les orientations pour l'année 1998. L'A.C.T. a participé à l'organisation et à l'encadrement du parcours du cœur du 29 mars dernier. De nombreuses sorties sont, dès lors, prévues dont un rallye le 14 juin prochain et la participation au téléthon en décembre. Lors de cette assemblée le nouveau comité a été élu et se compose comme suit :

Président : M. Jean DEBOURGIA  
Vice-Président : M. Yves BERSILLON  
Secrétaire : M. Philippe BRICOUT  
Trésorier : M. Philippe MOREAU  
Membres du Comité : M<sup>me</sup> Jeanne-Rose BISIAUX, M. Jean-Claude JACQUEMIN, M. Daniel DELHAYE et M. André MENTION.



*Union Commerciale et Artisanale :  
hier, aujourd'hui et demain*

## Union Commerciale et Artisanale de Caudry (UCAC) - 9 ANS DEJA

C'est en Décembre 1989, avec le lancement de son opération commerciale «CAUDRY, C'EST FOU», que l'Union Commerciale et Artisanale de Caudry (UCAC) revint sur le devant de la scène. Elle venait d'être remise sur ses rails par une nouvelle équipe de femmes et d'hommes bien décidés à se battre pour défendre et promouvoir le tissu commercial et artisanal local, et pour faire revivre le cœur de notre ville.

Cette première opération commerciale remporta un franc succès puisque plus de 120 commer-

çants et artisans se sont rassemblés sous la bannière de l'UCAC pour y participer. Au total plus de 100.000 billets furent collectés dans les urnes lors des tirages au sort désignant chaque jour l'heureux gagnant d'un magnétoscope. Des matinées enfantines animées par des clowns, avec distribution de friandises ont fait passer de bons moments à nos enfants, dans une Salle des Fêtes bondée, remplie de rires et de joie.

Fort de cette réussite, les 15 Opérations Commerciales suivantes, à raison de 2 par an, furent le

reflet de la première, avec, à chaque fois, des lots toujours plus attractifs.

Rappelez-vous ! N'avez-vous pas tenté votre chance pour gagner l'un des nombreux lots mis en jeu : voiture, caravane, bons d'achat de 5.000 F, 2.000 F, 1.000 F, 500 F, 200 F, des voyages (Canada, Week-end à Londres, Paris, Disney-Land, Futuroscope,...), scooters, vélos, magnétoscopes, TV, caméscopes, Louis d'or, ensemble vidéo, balladeurs, chaînes-HIFI, bouteilles de Champagne, etc...)

Et tout récemment des téléphones portables et des tatoos.

## 1990 - CAUDRY, ÇA BOUGEAIT DEJA !

Sous l'impulsion de M. Michel RUQUOIS, Président de l'UCAC, et de son état-major, une étroite et fructueuse collaboration s'établit avec les responsables municipaux en place, pour qu'une grande foire commerciale voit le jour à CAUDRY.

On se souvient encore, avec nostalgie, de la pléiade de vedettes, d'artistes d'audience nationale qui sont venus fouler les planches de CAUDRY lors des Foires Commerciales et dans le cadre des «Car Podium» :

JEAN-PIERRE MADER,  
JEAN-PIERRE FRANÇOIS,  
LES CHARLOTS, PHIL BARNEY,  
ANDRÉ VERCHUREN,  
IMAGE, SADENESS,  
PASCAL LÉGITIMUS, ALICE DONA,  
HELENE, Christophe RIPPERT,  
Pascal OBISPO,...



Remise des lots avec Pascal LEGITIMUS, Christian PAYEN, Michel RUQUOIS

## DES DÉFILÉS DE MODE ÉBLOUISSANTS

Régulièrement, des défilés de mode, avec des chorégraphies et des mannequins qui n'ont rien à envier aux défilés des plus grands couturiers sont présentés au public. Ils permettent de découvrir en avant première

les toutes dernières tendances de la mode au travers des collections de nos commerçants locaux, tout en offrant un spectacle de grande qualité.



## ELECTION DE MISS CAUDRÉSIS, LA GRANDE AVENTURE :

Tout a débuté en 1995, lorsque le Vice-Président de l'époque, M. Christian PAYEN, a pris l'initiative d'organiser l'élection d'une MISS DENTELLE lors du Défilé de Mode de Printemps. Du succès de cette manifestation a germé l'idée d'organiser la 1<sup>ère</sup> ELECTION OFFICIELLE DE MISS CAUDRÉSIS, sous l'égide du Comité Miss HAINAUT, représentant le Cté MISS FRANCE.

Une délégation composée de Guy BRICOUT, Maire de CAUDRY, Christian PAYEN, et Réjane DRUESNES s'est rendue à ANZIN pour assister à l'élection, en direct, de MISS HAINAUT. Le but était de se rendre compte sur place des moyens physiques et financiers nécessaires à une manifestation de ce type à CAUDRY. Aidée de M. Yvon LORRIAUX, photographe officiel du Cté Miss HAINAUT, et

avec le soutien logistique de la Ville de CAUDRY, l'UCAC a donné à CAUDRY son ambassadrice de charme en la personne de BÉRANGÈRE RIQUOIR, lors d'un spectacle haut en couleur.

Puis en 1997, c'est du partenariat constructif entre l'UCAC et la Ville de CAUDRY qu'est issue l'édition 97 de l'élection de Miss CAUDRÉSIS. Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de travail, le Président de l'UCAC a lancé cette idée : «*Et si on faisait venir Miss FRANCE ?*» Cela paraissait être un projet fou, mais «*impossible pas caudrésien*» ! Alors les contacts ont été pris, et la venue de Miss FRANCE (Patricia SPÉHAR) et de M<sup>me</sup> de FONTENAY confirmée. Tous les organisateurs, les membres du bureau de l'UCAC, Réjane DRUESNES, Adjointe au



commerce et à l'artisanat, Yvon LORRIAUX, pour ne citer qu'eux ont travaillé sans relâche pour le succès de cette manifestation.

Leurs efforts furent récompensés L: Salle des Fêtes comble le 13 Avril, succès retentissant dans tout le Cambrésis. Notre élection sert désormais de référence pour les organisateurs de la Région.

M<sup>me</sup> de FONTENAY, conquise par l'accueil chaleureux caudrésien ne manque pas de faire la promotion de notre bonne ville et de sa dentelle partout où elle passe.

## 1998 - UCAC - NOUVEAU BUREAU

Un nouveau bureau est à la tête de l'UCAC depuis Février 98 :

Président d'honneur: Michel RUQUOIS  
Président : Christian PAYEN  
Vice-Présidente : Agnès BÉRANGER  
Vice-Président : Christian PLAYE  
Secrétaire : Brigitte PRUVOT  
Secrétaire-Adjoint : Colette BÉRANGER  
Trésorière : Annie RAPPASSE  
Trésorier-Adjoint : Thierry BASTIEN

Cette nouvelle équipe entraînée par Christian PAYEN, ne manquera pas de nous surprendre, quand on connaît ses capacités d'organisateur, de battant pour mener à terme des projets plus fous les uns que les autres, dans le but de faire vibrer le cœur des Caudrésiennes et des Caudrésiens.

Actuellement, et jusqu'au 16 Mai, se déroule l'Opération Commerciale de Printemps «SPÉCIAL

### A VENIR :

14 Juin 1998 ÉLECTION DE MISS CAUDRÉSIS  
11 Octobre 1998 Grand Défilé de Mode  
Décembre 1998 Marché de Noël



COUPE DU MONDE», avec des ballons de foot, des pendulettes, 10 TV COULEUR et des bons d'achat à gagner. Encore une fois, bonne chance à toutes celles et tous ceux atteints du virus de la Grattomania !

Nos remerciements à la Municipalité de CAUDRY qui nous apporte son soutien logistique, technique et financier, dans toutes les actions que nous entreprenons et pour laquelle nous sommes l'interlocuteur privilégié.

## Jean-Paul Leron

M. Jean-Paul LERNON est né le 22 Octobre 1949. Il est entré dans le monde du travail à l'âge de 14 ans et a préparé un CAP de Tulliste, qu'il a obtenu avec succès, à l'école de Dentelle de Caudry qui a

fermé ses portes depuis. Cette école préparait au métier de tulliste en 3 ans.

Il se marie et a 3 enfants. Son épouse, elle aussi, travaille dans le textile aux établissements Jules BRACQ.

Il travailla de 1963 à 1970 à l'entreprise MOLINIER (MDC).

En 1970, il décide de s'installer comme artisan brodeur à Quiévy durant 8 ans, puis il retrouve la société MDC pour laquelle il travaille toujours aujourd'hui.

Récemment un nouveau «métier Leavers» est venu enrichir le musée de la Dentelle. M. LERNON



Montage du nouveau métier

s'est occupé du montage du métier avec la participation des ouvriers municipaux. Il a toujours été disponible pour le Musée n'hésitant pas à quitter son poste pour venir dépanner le métier à Dentelle aussi bien en semaine que le week-end, et ceci en qualité de bénévole.

## Du 4 Mars au 8 Juin Nouvelle Exposition au Musée de la Dentelle

Le Musée, la Maison de la Broderie et l'Abbaye de Vaucelles à l'occasion de l'Exposition Internationale de l'Orchidée s'associent pour vous présenter les multiples facettes de l'univers floral. Ces trois sites prestigieux du Cambrésis mettent à l'honneur les fleurs qu'elles soient naturelles, brodées ou en dentelle.

Naturelle, elle fleurit nos jardins, parfume nos intérieurs; dessinée elle se fait dentelle, broderie et orne les robes, accessoires de mode ou les pièces d'ameublement.

La fleur est en effet l'un des motifs de prédilection des dessinateurs

en dentelle et broderie. Si les motifs floraux semblent intemporels, ils évoluent cependant avec le temps. Il appartient aux artistes de nous les révéler, à moins que les oeuvres ne nous présentent l'essence d'une époque ?

Quoi qu'il en soit, c'est à la lumière des mouvements artistiques que nous nous réapproprions la flore textile. Au côté des robes, de somptueux échantillons de dentelle et broderie composent un bouquet de l'art floral textile du XX<sup>ème</sup> siècle.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### LE CAMBRESIS A DESORMAIS SON LIVRE

Il est maintenant possible de se rendre compte de l'étendue de notre région qu'est le CAMBRESIS.

En effet le CAMBRESIS est remarquablement bien représenté au travers du très beau livre illustré et écrit respectivement par Samuel DHOTE et Caroline SAUDEMONT paru aux éditions: PUNCH EDITIONS.

Ce livre dont les illustrations sont gorgées de soleil nous emmène au fil des pages sur les traces paysagères, architecturales, culinaires et culturelles du Hainaut.

Le savoir-faire caudrésien valorisé dans la dentelle y est fortement évoqué par le biais de très belles photographies du Musée de la Dentelle, des ateliers BRACQ ainsi que des ateliers SOLSTISS.

Vous maintenant de découvrir ou de redécouvrir notre région qui pourrait vous surprendre par sa beauté et sa richesse humaine.

Vous trouverez cet excellent livre dans tous les bons points presse.

En Janvier dernier la ville de Caudry s'est vu attribuer par la Préfecture du Nord sur ordre du Ministre de l'Intérieur, une somme d'un montant de **139.445 F**

Cette somme correspond au montant de la dotation 1997 revenant à notre commune au titre de la répartition des amendes de police relatives à la circulation routière pour des travaux d'amélioration de sécurité routière.

### Amélioration du cadre de vie et de l'environnement urbain

Pour toutes propositions concernant l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement urbain (espaces verts, espaces publics, plantations, fleurissement, traitement végétal des façades...), vous pouvez vous adresser à **Stéphane COULON** au Service Urbanisme, recruté par la Mairie depuis le 1<sup>er</sup>



Stéphane COULON

Mars dans le cadre des emplois jeunes. - Tél. : 03.27.75.70.00.

Titulaire d'un magistère en aménagement du territoire et urbanisme, il a notamment effectué des études pour l'OPHLM d'Orléans (réorganisation des espaces extérieurs des cités HLM de l'agglomération en prenant en compte la place de l'enfant) et pour la Mairie de Lille (développement des plantations d'alignement dans les rues de la ville).

### Durant l'année 1997 les Services Techniques de la commune ont délivré :

- ☛ 35 certificats d'urbanisme,
- ☛ 13 permis de démolir,
- ☛ 42 permis de construire et
- ☛ 70 déclarations de travaux.

### Vente de parcelles de terre à la Communauté de Communes

Le 4 février dernier la Ville de Caudry a encaissé un chèque d'une valeur de **1.405.080 F**

Ce chèque libellé à l'ordre du Trésor Public représente le montant de la vente par la ville de Caudry à la Communauté de Communes de l'Est Cambrésis d'un ensemble de parcelles de terre d'une contenance totale de 3 hectares, 51 ares, 82 centiares sises à Caudry, lieudit «La Ramette». C'est sur ce terrain que sera édifié le bâtiment SICÔS.

Il passe 10.800 véhicules par jour sur la RN 43 et 10.500 rue de St Quentin à Caudry

## SOLIDARITÉ ACTION SOCIALE

### Louise de Marillac

**Le Service de Soins «Louise de Marillac» Croix Rouge Française - 3 Place Fiévet à Caudry soutien des personnes âgées à domicile**

C'est sous l'initiative de M. Paul MACHU et avec l'appui de M. Michel ROVIN que le premier Service de Soins Croix Rouge Française : «Louise de Marillac» s'est ouvert en septembre 1980. M. Michel SENEZ est le président de la Commission administrative.

Le Service dispose d'un budget alloué par la DDASS sans aucune autre aide pour répondre aux besoins de 67 personnes âgées de 70 et 101 ans.

Actuellement la capacité du Service est insuffisante et nous avons une liste d'attente de 15 personnes. Pour améliorer la prise en charge il serait judicieux de contacter le service juste au moment de l'hospitalisation. Il intervient dans le canton de Clary auquel s'ajoutent quelques communes environnantes, dans un rayon de 18 km autour de Caudry.

Actuellement l'équipe est composée d'une coordinatrice, d'une responsable administrative, de 9 aides soignantes et de 5 CES.

#### Les buts du service de soins :

- ☛ Favoriser, en liaison avec le Centre hospitalier, le retour à domicile en collaboration avec l'environnement professionnel familial et amical de la personne âgée.
- ☛ Diminuer la dépendance
- ☛ Eviter l'hospitalisation

#### Le Rôle de l'équipe :

- ☛ Maintenir l'autonomie de la personne âgée
- ☛ Soutenir tout l'environnement familial et amical de la personnes
- ☛ Soigner, écouter et répondre aux différents besoins de la personne âgée dépendante.



Ne doit-on pas rappeler qu'en plus de tout cela l'équipe soignanterompt la solitude de la personne âgée.

#### Bénéfice du maintien à domicile

Malgré ses nombreux handicaps, chez elle, la personne âgée garde son identité, ses repères, ses projets, participe à la vie de la société, se sent utile et est encore maître à la maison.

La vieillesse n'est pas une maladie, mais une étape de la vie.

M<sup>me</sup> AUPICQ

### C.C.A.S - Permanence au 1<sup>er</sup> Etage

#### Lundi

- CIRNASE  
4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois- de 14h à 16h30

#### Mercredi

- ARPE (service logement)  
M. HERVE, de 9h à 12h
- CPAM (service social)  
M<sup>me</sup> HARLET, de 13h30 à 16h
- CPAM (service administratif)  
M. CARRE, de 13h30 à 15h30

#### Jeudi

- CAF de Cambrai de 9h à 11h

#### Vendredi

- CICAS, M. BECKERS de 9h à 12h
- CRAM, M<sup>me</sup> FRONC de 9h à 12h
- Conseils Finances Familiales (surendettement des ménages) de 14h à 17h, sur rendez-vous

### Le Centre Communal d'Action Sociale, c'est aussi:

**13.203 BONS D'AIDE MEDICALE** délivrés en 97 ambulance, dentiste, médecin, etc...

- ☛ Aide ménagère,
- ☛ Télé Alarme,
- ☛ Aide médicale,
- ☛ R.M.I (célibataire et couples sans enfants),
- ☛ Secours Départemental (de 18 à 25 ans),
- ☛ P.S.D (prestation spécifique dépendance),
- ☛ Allocation compensatrice (-de 60 ans),
- ☛ Prise en charge des frais de placement en maison de retraite,
- ☛ Dispense du Service National,
- ☛ Colis du coeur (restos du coeur).

Renseignements au **03.27.75.70.70.**



## Prévention Santé

En raison d'une décision de la Direction des Actions de Prévention Santé de ne plus effectuer les dépistages systématiques en matière de tuberculose par la Médecine du Travail et l'Education Nationale, le car radio ne viendra plus qu'une fois par an sur le Secteur de CAUDRY-LE CATEAU.

→ Les personnes désirant effectuer une radiographie pulmonaire devront donc se présenter:

- pour CAUDRY: le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois entre 9h30 et 11h30: 3 Avril, 15 Mai, 5 Juin, 3 Juillet, 7 Août, 4 Septembre, 2 Octobre, 6 Novembre, 4 Décembre.

- pour LE CATEAU: le 2<sup>ème</sup> Mardi du mois entre 14h et 16h.

Lieu: Circonscription de Prévention et d'Action Sociale, 80 ter rue du Maréchal De Lattre de Tassigny à Caudry.



→ La présence d'un médecin de l'assistance sociale et de l'infirmière durant ces plages horaires, permet une consultation de prévention où il est possible de rencontrer l'équipe pour:

- Des conseils de prévention,
- Une radiographie pulmonaire,
- Un dépistage du VIH,

- Un dépistage de l'hépatite B et de l'hépatite C pour le public à risque,
- Une vaccination,
- Une écoute,
- Une aide à l'accès aux soins (mise à jour des dossiers de Sécurité Sociale, réouverture de droits...),
- Un accompagnement santé.

## Le Don du Sang, Mode d'emploi

### Pour le donneur

Lors d'un entretien strictement confidentiel précédant le don, un médecin vérifie que vous pouvez donner.

### Pour le malade

De nombreuses précautions sont prises afin d'éviter la transmission de maladies infectieuses aux receveurs. Cependant, un test de dépistage ne peut détecter toutes les contaminations récentes.

L'entretien médical, en recherchant des risques éventuels de contamination, ou de contact possible avec un virus, est le seul moyen qui permet d'éviter une transmission. Le moindre doute concernant une situation au cours de laquelle vous-même,

ou votre (vos) partenaire(s), auriez pu être exposés à un risque de contamination doit être signalé. D'autres précautions visant à préserver la santé du receveur doivent être prises vis-à-vis de certaines maladies:

Cancer, maladies chroniques, maladies neurologiques graves... D'autres affections, notamment parasitaires tel le paludisme, sont fréquentes dans certaines régions du Monde. Tous vos voyages ou escales hors Europe, dans les 3 années précédant le don, doivent donc être signalés. Une infection banale chez un donneur en bonne santé peut être fatale chez un malade dont les défenses immunitaires sont altérées ou chez un nouveau-né. Un médicament, même pris une seule fois, peut être nocif pour la santé du receveur.

C'est pourquoi il faut préciser ces informations au médecin.

### Anonymat du Donneur

Seul l'Etablissement de Transfusion Sanguine

connait votre identité et les données médicales vous concernant.

Vous ne connaîtrez pas le malade qui recevra votre sang, ce dernier ne vous connaîtra pas non plus.

### Volontariat

Le Don du Sang est un acte librement consenti, sans aucune contrainte.

### Bénévolat

Le don du sang est gratuit et ne peut être rémunéré.

### Engagement

Donner son sang est un acte responsable. La sécurité du malade dépend de la sincérité de vos réponses lors de l'entretien avec le médecin.

La sécurité des malades dépend de chacun d'entre nous. Si vous avez le moindre doute à la lecture de ces recommandations parlez-en à votre médecin.

Le 23 décembre dernier, date de la dernière collecte, la contribution des 241 volontaires a permis de satisfaire des demandes importantes de produits sanguins. Récemment la Ville de Caudry a reçu les félicitations de l'Organisation des Collectes de l'Etablissement de Transfusion Sanguine Nord-Pas-de-Calais.

## Restauration scolaire et des personnes âgées Analyse bactériologique



Restauration scolaire



Restauration des aînés

Le 24 décembre dernier, la Régionale de Restauration nous a adressé les résultats d'analyses effectuées dans nos cuisines pour les mois de novembre et décembre 97.

Le compte-rendu d'analyse bactériologique est plus que satisfaisant puisque tous les résultats sont conformes. Ont été vérifiés les plats cuisinés, le steak haché, les crudités, la charcuterie crue, la pâtisserie.

Les examens portaient sur la teneur en Salmonella, Staphylococcus aureus, Coliformes fécaux, Micro-organismes aérobie, Anaérobies sulfite-réducteurs, Coliformes, Escherichia coli.

## VACCINATIONS

En vue d'assurer les prochaines vaccinations TETRACOQ, DT POLIO, PENTACOQ, R.O.R et HEPATITE B (engérix B10), veuillez prendre connaissance des dates retenues pour les séances publiques qui auront lieu au Centre Médico-Scolaire, rue Van der Meersch:

- Mardi 7 Avril à 10h  
1<sup>ère</sup> injection,
- Mardi 5 Mai à 10h  
2<sup>ème</sup> injection,
- Mardi 9 Juin à 10h  
3<sup>ème</sup> injection + rappels.

Toutefois, ne tenez pas compte de cette information si les vaccinations de votre enfant sont à jour. Les adultes désirant se mettre à jour de leurs vaccinations contre le tétanos sont également invités. Qu'elles soient obligatoires comme la DIPHTERIE, le TETANOS, la POLYOMYELITE ou la COQUELUCHE, ou bien fortement conseillées comme le R.O.R ou l'HEPATITE B, les vaccinations sont importantes car elles protègent contre une maladie particulière.

Les séances de vaccinations publiques sont organisées par la Mairie.

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Nord a procédé à un certain nombre d'analyses au cours de l'année 1997 sur l'Unité de Production dont fait partie la Cité de la Dentelle.

Une Unité de Distribution correspond à un ensemble de canalisations dans lesquelles la qualité de l'eau est réputée homogène et faisant partie d'une même Unité de Gestion, donc gérée par un même exploitant et possédée par un seul et même propriétaire.

Notre commune fait partie de « l'UDI » CAUDRY, gérée par la S.A.D.E, cette UDI regroupe 13 662 habitants.

Les eaux distribuées sont dures et de minéralisation moyenne.

### Bilan de qualité des eaux d'alimentation publique

Période du 01/01/97 au 31/12/97:

72 analyses au total ont été effectuées afin de détecter éventuellement la présence de Coliformes Thermotolérants et Streptocoques Fécaux.

La totalité des analyses est conforme.

## Voyage annuel de la Ville de Caudry

réservé aux **SENIORS** de 60 ans et plus, résidant à Caudry depuis plus d'un an.

**Mercredi 24 Juin 1998**

au programme :

- Visite de la Coupole, Centre d'Histoire de la Guerre et des Fusées à Saint Omer.
- Repas Dansant au KURSAAL de Berck sur Mer.

**Offert par la Ville de Caudry**

Participation aux frais de transport: 50F/Personne

Inscriptions: Au Foyer SCHWEITZER - rue Marliot de 9h à 12h et de 14h à 16h30, les lundi 18, mardi 19 et mercredi 20.Mai  
Tél. : 03.27.85.28.93

Denis COLLIN

## Permis de chasse

Les demandes d'inscription à l'examen du permis de chasser pour l'année 1998 sont disponibles en Mairie, bureau des affaires générales.

Il reste 2 sessions : le 20 Juin et le 5 Septembre avec respectivement pour date limite d'envoi des demandes: le 23 avril et le 7 juillet.

Vous avez besoin de vous déplacer à Caudry ou à l'extérieur ?

Appelez Taxi JIPE  
06.80.60.27.56

Vous voulez faire bâtir à Caudry ?

Il reste des parcelles dans le lotissement des Blancs Bois, au prix de 100 FHT le m<sup>2</sup>.

Vous souhaitez voir traiter un article, une question.

Ecrivez nous :  
Anne et Laetitia  
Service Communication  
Mairie de CAUDRY

Démarrage prochain des Travaux industriels

- Usine FOUQUART rue A. France
- Usine Chrystal Plastic en ZI
- Usine LENGLET - ZI
- Centre de Formation FORMINTER - ZI

## Service Enfance Jeunesse

Dans le cadre du programme des activités sportives proposées aux jeunes durant les vacances de Février, le 26 Février a eu lieu un

Tournoi de Hand-ball réunissant 6 équipes. Au total plus de 60 jeunes (joueurs et spectateurs confondus).

- 1<sup>er</sup>: Abattoir B
- 2<sup>nd</sup>: Quartier Négrier
- 3<sup>rd</sup>: Rue de Dunkerque
- 4<sup>th</sup>: Gendarmerie Abattoir Barbusse

## Recensement militaire

La loi portant réforme du Service National définit de nouvelles modalités de recensement:

Il est rappelé que même si le Service National dans sa forme actuelle va disparaître, les opérations de recensement demeurent obligatoires.

Pour cela, dès Avril 1998, les jeunes hommes nés en Janvier, Février, Mars 1981 et ceux nés en Janvier, Février, Mars 1982 devront se présenter en Mairie munis du livret de famille de leurs parents ou à défaut d'une pièce d'identité.

## Les pouvoirs du Maire sur l'installation des antennes paraboliques sont en fait très limités.

### Différentes réglementations coexistent:

Ainsi sont exclues du champ d'application du permis de construire, les antennes d'émission ou de réception des signaux radio-électriques dont la dimension du réflecteur ne dépasse pas un mètre. Cette disposition s'applique à tous les types d'antennes.

Si la dimension du réflecteur dépasse un mètre, ces antennes sont soumises à déclaration préalable (article R.422.2 du code de l'urbanisme). Par ailleurs, le plan d'occupation des sols, s'il en existe un, est applicable aux travaux d'implantation de toutes les antennes, quelles que soient leurs dimensions.

L'implantation d'antennes paraboliques dans les secteurs protégés est soumise à des dispositions différentes, selon qu'il s'agit d'un immeuble inscrit ou d'un immeuble classé ou d'un site naturel :

- S'il s'agit d'un immeuble inscrit, l'antenne dont le réflecteur dépasse un mètre, est soumise



Paraboles

au permis de construire et non à la déclaration préalable (article L.422.4 et R.422.2 du code de l'urbanisme).

- S'il s'agit d'un immeuble classé, la déclaration préalable doit être accompagnée d'une demande d'autorisation du Ministère de la Culture, quelle que soit la dimension des réflecteurs.

Il faut en outre faire une différenciation entre les antennes collectives et les antennes individuelles.

• Pour les antennes collectives, la seule réglementation donnant compétence au Maire est l'article 34, alinéa 1 de la loi du 30 Septembre 1986 sur la liberté de la communication audio-visuelle. Il prévoit que le Maire doit veiller à assurer dans l'intérêt général, la cohérence de l'ensemble des infrastructures de télédistribution et qu'il doit veiller à la qualité esthétique des lieux. Cette compétence s'inscrit dans le cadre du contrôle de l'installation des réseaux câblés.

• Pour les antennes individuelles, les articles L.2212.2 du code général des collectivités territoriales prévoient que les pouvoirs de police administrative du Maire s'exercent sur la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques; ce qui comprend l'interdiction de ne rien exposer aux fenêtres ou autres parties des édifices qui puisse nuire en cas de chute.

**Nous invitons tous les Caudrésiens à se conformer à cette réglementation car de nombreuses antennes sont encore installées de manière inesthétique.**

## La Poste va avoir son distributeur de billets

La Direction des Clientèles Financières et du Marketing Réseau de la Poste du Nord a programmé la mise en place d'un distributeur de billets au cours de l'année 1998.

Très attachée à faciliter l'accès de ses services, la Poste va mener une étude au cours de l'année afin d'examiner les possibilités d'aménagement améliorant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Concernant la question relative au ravalement de la façade, la Direction Nationale de l'Immobilier qui a en charge l'entretien du patrimoine de la Poste a été saisie afin que l'opération puisse être programmée. Toutefois, cette opération ne pourra être envisagée qu'en 1999, la programmation 1998 ayant été arrêtée.

## Gare SNCF : vers un aménagement des horaires

De nombreux usagers de la SNCF ont pu constater que voyager à partir ou à destination de Caudry n'est pas toujours évident.



GARE SNCF - CAUDRY

En effet, la gare de la Cité Dentelle n'est pas toujours très bien desservie par le rail. Un Caudrésien travaillant ou faisant ses études à Lille par exemple, devra bénéficier d'horaires aménagés s'il souhaite rentrer chez lui dans les meilleurs délais. Le seul train au départ de Lille après 17h est un train qui quitte Lille à 18h02 et s'arrête à Cambrai. Les nombreuses personnes qui habitent Caudry ou le Caudrésis n'ont pas

la possibilité de rentrer chez elles avant 20h47 faute de correspondance.

Lille n'est pas un cas unique, les départs ou destinations Valenciennes, Paris posent les mêmes problèmes.

Afin de remédier à tous ces désagréments, M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, a contacté le Directeur Régional de la

SNCF pour qu'il puisse étudier de nouveaux horaires et que cette lacune puisse être comblée rapidement. De nombreux élus du Caudrésis se sont alliés pour qu'une solution soit trouvée. Ces propositions ont reçu un accord de principe le 6 Février dernier. Elles devront être soumises aux membres de la Commission Transport et Infrastructures, pour être mise en oeuvre à compter du 30 Novembre prochain.

### Horaires d'ouverture du guichet de la gare de CAUDRY

**Du lundi au vendredi :**  
5 h 30 à 12 h 10  
14 h 10 à 15 h 45  
16 h à 20 h 10

**Le Samedi :**  
6 h 30 à 13 h  
14 h 10 à 20 h 30

**Dimanche :**  
6 h 30 à 13 h 00  
14 h 10 à 17 h  
17 h 30 à 20 h 30

### La Gare de CAUDRY, c'est :

45 trains de fret par jour dont 25 dans la période d'ouverture de la gare

24 trains de voyageurs par jour

La voie utilisée par les voyageurs est la voie principale du fret avec la Grande-Bretagne

Des trains de permissionnaires le vendredi et le dimanche

## L'échiquier de Caudry : Un premier bilan positif

Depuis son ouverture en septembre, la section échecs de l'OMC sans faire de bruit s'est installée dans notre cité au premier étage de la Maison des Arts. Elle présente la particularité d'être constituée :

- d'un club en jeu libre  
le vendredi de 21h à 23h30  
le samedi de 16h à 19h30
- d'une école d'échecs ouverte à tous, jeunes et adultes  
le mercredi de 15h à 18h  
le samedi de 14h30 à 16h.

Au sein de l'école d'échecs 5 jeunes sont allés durant les vacances de la Toussaint au Championnat du Nord des jeunes joueurs d'échecs, Claire Przybylek et Jean-Baptiste Glacot, qui est devenu vice champion du Nord dans la catégorie junior, se sont qualifiés pour le championnat des jeunes de la ligue du Nord Pas de Calais.

Au championnat de Ligue des jeunes à Ronchin, pendant les vacances de février, Jean-Baptiste s'est classé 4ème et Claire Przybylek ramène une première coupe à la ville de Caudry en devenant vice-championne de Ligue dans sa caté-



Les joueurs du club

gorie. Tous deux se sont ainsi qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes qui aura lieu à Rochefort du 12 au 19 avril. C'est la première fois que deux jeunes dans le Cambrésis participeront à cette compétition finale.

D'autre part plusieurs équipes, brillent dans les différentes compétitions de la ligue Nord/Pas-de-Calais :

- dans le championnat semi-rapide, l'équipe locale termine sur 36 équipes dans la poule la plus haute et est aux portes de la régionale I.
- en nationale, l'équipe de 8 joueurs emmenée par Eric Manet s'est définitivement accrochée à la deuxième place et devrait terminer logiquement vice-championne.
- en départementale Nord, dans une poule comprenant 28 équipes, l'équipe de 4 joueurs qui comprend dans ses rangs Jean-Baptiste Glacot est toujours invaincue à deux rondes de la fin du championnat. Cette équipe devrait apporter le titre de champion du Nord, sa deuxième coupe à la ville de Caudry et monter en régionale IV la saison prochaine.

# RUBRIQUE PATOISANTE

## L'quing'mint d'heure

Deux feus par an, in est appelé, au meus d'Mars, à s'mette à l'heure d'été, pis à r'v'nir à no in-ne in Septembre à l'approche ed'l'hiver. Ça s'fait toudis dins l'nuit du sam'di au dimanche. Aux dires des responsables, ça n'a qu'un inconvénient, c'est qu'ça brouille no sommeil : in dort in-ne heuro ed'puss ou in-ne heuro ed'moins. C'est qui n'ont pos l'air de s'douter qu'la Franco entière alle est in train d'busier si i faut faire tourner l's'aiguilles un tour d'horloge dins l'bon sins on ben in marche arrière !

Et tout c'ju là parc'que i-a queuqu'années, in aveut pour d'minquer d'kilowatts. Les timps i-ont ben quingés et, au jour d'aujourd'hui, c'est tout juss'i in n'fait pos l'publicité à l'télé pou qu'in consomme ed'puss. Tout i s'met à l'électricité, jusqu'à des broses à dints, quitte à s'prin-ne un court-ju avec in-ne fausse dint in métal !!! Pou l'heure, qu'i-a des kilowatts à r'vin-ne, in a toudis conservé l'heure, d'été alors qu'à intin-ne les réflexions des gins, ça n'arrange pos tout l'monne.

Bref, pou in r'v'nir au quing'mint d'heure, je n'voud pos dins m'tiote tête, l'intorêt qui peut i-avoir qu'i fasse clair jusqu'à dix, onze heures du soir.

A neuf heures, i n'a pus un quien dins les rues. Les uns i sont à raviser l'télé, l's'eutes parce qu'ils s'lièfent ed'bonne heure pou aller ouvrir, i sont partis couquer alors qu'i fait core grind jour. C'éteut bon pou dins l'timps quind, après l'souper in s'asseyeut su sin passet pou d'viser avec les voisins. Par contre, l'matin, c'est in-ne heuro ed'puss qu'in est dins l'noir et qu'c'est là qu'in

consomme de l'inmière pou s'préparer à aller ouvrir...comme vous véyez, i-areut beaucoup à dire là d'ssus...

Pou in r'v'nir à l'technique du quingmint, i n'a pos honte à l'dire : i nos faut busier un bon momint pou s'motte bon dins no tête, el déroul'mint d'opération. Même ceux qui ont in-ne bonno tête, il lieu faut l'timps d'faire el point, alors vos pinsez...l's'eutes !

C'est comme ça qu'no Batisse i-a eu un tour ed'parision d' dimanche du passage à l'heure d'été. Li pis s'finme, i mingeutent à mo d'lou fiu et l'belle fille qu'allo est fort à ch'val d'su l'horloge, vu qu'alle fonctionnaire. Alle aveut fait ses r'commandations : «Vos s'riez là pou in-ne heuro juss, l'gigot n'attind pos... après l'heure, c'est pu l'heure, trop cuit, c'n'ost pu ça»... Mais va-tin vire, l'volle au soir, Batisse, fort brouillé pa un coulon qui n'voleut pos rintrer, i s'est molingé les pédalos et comme i-aveut s'tête ailleurs, i-a fait tourner l's'aiguilles dins l'mauvais sins. In-ne heuro in puss, in-ne heuro in moins, ça vos fait deux heures ed'décalage, si, ben quo l'coupe Batisse i s'est présinté à trois heures pou mingor l'gigot qui, ben sûr, n'éteut pus présintape. Un mot i n'intraine un eute, l'on i-a monté et final'mint i sont r'partis à leu mason sins avoir mingé, sins parler de l'bouderie qu'alle a duré pus d'un meus !

Vos m'croirez si vos volez mais l'gigot qu'Batisse i n'a pos mingé, i li-est quind même resté d'su l'estomac...

Roné BAZAIN

# AGENDA

- 3 Mai : Javelot, Coupe du Cambrésis.
- 2 et 3 Mai : Don du Sang à l'Espace Mélayers.
- 3 Mai : **FÊTE DU QUARTIER NÉGRIER**
  - 11h30 : Inauguration du Coin des Mamans
  - 12h : Apéritif Dansant avec l'Orchestre AZUR
  - 16h : Thé Dansant
- 16 Mai : Baptêmes et Démonstrations de HARLEY-DAVIDSON
  - 21 h 30 - Salle des Fêtes
  - Spectacle PARIS SUR SCÈNE
- 17 Mai : Défilé dans Caudry et le Cambrésis de 250 HARLEY-DAVIDSON
- 22 Mai : Cinéma à la Salle des Fêtes à 20h30 «Les couloirs du temps»
- 28,29,30 Mai : Théâtre de la Chandelle, sur le thème de la Dentelle «LA FIANCÉE AUX DENTELLES» à la Salle des Fêtes.
- 10 Juin : Musée de la Dentelle, Expo: «Le Tulle de A à Z»
- 13 juin : Concours de belote interclubs des seniors Foyer Schweitzer de 14h à 18h.
- 14 Juin : Election de Miss Caudrésis à la Salle des Fêtes.
- 21 Juin : Fête de la Musique Carnaval Car Podium Chérie FM
- 28 Juin : Spectacle de Danse: la Ballerine
- 28 Juin : Exposition Renault Sport
- 11 Juillet : CONCERT ROCK Salle des Fêtes

## SPORT

### Hand-Ball - Salle Coubertin

- 2 Mai - 17h Les Cadets de Caudry rencontrent FRESNES
- 3 Mai - 11h Les Juniors de Caudry rencontrent DUNKERQUE
- 3 Mai - 15h Les Séniors B rencontrent LIEU Saint AMAND
- 9 Mai - 17h30 Les minimales filles de Caudry rencontrent NEUVILLE en FERRAIN
- 16 Mai - 20h45 Les Seniors A de Caudry reçoivent ROUVROY
- 16 Mai - 18h30 Les juniors de Caudry reçoivent VILLENEUVE

1 date à retenir :

**DIMANCHE 29 NOVEMBRE 98**

**«LE CANARD A L'ORANGE»**

avec  
**Evelyne LECLERCQ**  
**Michel JEFFRAULT**

Pensez à transmettre dans les meilleurs délais, vos agendas au Service Communication

### Après «les années 60»

#### LES FEUX DE LA RAMPE

vous présenteront  
les 24 et 25 Octobre 1998  
leur nouvelle création

## La Tête dans les Etoiles

Quelque part dans la galaxie  
Sur la planète Ballatum  
Dans les années 2998  
Que va-t-il se passer ??...



### La Tête dans les Etoiles

# AGENDA

## Rallye Touristique de l'Office de Tourisme\* de Caudry, le 17 Mai 98

Si vous n'avez rien prévu pour ce jour-là, venez rejoindre l'Office de Tourisme\* de CAUDRY et goûtez au plaisir d'une ballade «découverte».

Chemin faisant, au détour des questions et des jeux, vous apprécierez notre région.

La journée sera remplie de bonne humeur et de convivialité, et la remise des prix se fera autour d'un repas animé.

Renseignements auprès de l'Office de Tourisme\* de CAUDRY - Pl. du Gal de Gaulle  
Tél./Fax : 03.27.76.29.85

## ETAT CIVIL

### Nos joies

### Naissances

CHAILLET Marianne	19 novembre 1997	ALVES TEIXEIRA Naomi	20 novembre 1997
HERVET Océane	24 novembre 1997	SANNIER Camille	24 novembre 1997
PAMART Dévane	28 novembre 1997	DETANT Chris	7 décembre 1997
DEBUT Laurie	10 décembre 1997	TIRMANT Ophélie	12 décembre 1997
BERTHIER Aloxis	14 décembre 1997	CHARBONNEL Laura	15 décembre 1997
DELCROIX Lauriane	15 décembre 1997	HENNEQUART Pauline	15 décembre 1997
MARTOS Laura	15 décembre 1997	CLAISSE Médy	18 décembre 1997
BARBE Océane	19 décembre 1997	DELABROYE Thibault	25 décembre 1997
LECLERE Emilie	27 décembre 1997	AUGUSTE Clément	30 décembre 1997
BATOT Romain	4 janvier 1998	HESS Soline	9 janvier 1998
DRUBAY Elolia	11 janvier 1998	FORRIERE Coline	12 janvier 1998
BOUALI Fatima	16 janvier 1998	VANKERCKHOVEN Laura	23 janvier 1998
REYMAN Clément	25 janvier 1998	BLAS Thomas	26 janvier 1998
GAILLET Lisa-Marie	3 février 1998	FANCHON Sarah	4 février 1998
QUEVREUX Maxime	7 février 1998	COURTOIS Steven	8 février 1998
CANONNE Pauline	10 février 1998	FAVROT Corcintin	10 février 1998
BRACQ Jérémy	11 février 1998	DESPLANQUE Rébecca	15 février 1998
LENEUTRE Lucas	15 février 1998	CHOAIN Laura	21 février 1998
REDJIMI Ludwig	2 mars 1998		

### Mariages

27/12/97 PAMART Grégory COURBET Estelle

### Nos peines

### Décès

GOBEAU Elise	18 novembre 1997	66 ans	DUTERQUE Jean-Pierre	3 janvier 1998	53 ans
DUFOUR Céline	10 décembre 1997	98 ans	LENGRAND Rose	8 janvier 1998	85 ans
PILARD Blanche Veuve DE STOOP	11 décembre 1997	85 ans	HUART Suzanne	11 janvier 1998	90 ans
HOUIN Danielle	12 décembre 1997	36 ans	DAUCHET Simonne Veuve MARECALLE	13 janvier 1998	90 ans
ISALE Georges	13 décembre 1997	90 ans	AMAOUICHE Ghislaine épouse MAJBORGNE	15 janvier 1998	48 ans
VAN HENVERSWYN Frida Veuve COLVEZ	14 décembre 1997	97 ans	HOSDEZ Eliane	15 janvier 1998	53 ans
DEFFEY Etienne	17 décembre 1997	83 ans	LAMOURET Claire Veuve DOLENT	15 janvier 1998	81 ans
PILARD Jacques	18 décembre 1997	43 ans	COOPMAN Gérard	16 janvier 1998	51 ans
PROUVEUR Robert	19 décembre 1997	76 ans	LOZE Thérèse	21 janvier 1998	56 ans
BLANC Emilia Veuve COLLINSE	22 décembre 1997	87 ans	PACQUEU Simone	26 janvier 1998	77 ans
SANDRAS Roger	23 décembre 1997	77 ans	BOLENOT Daniel	27 janvier 1998	57 ans
SORRIAUX Véronique Veuve DIREZ	23 décembre 1997	95 ans	BRICOUT Raymond	4 février 1998	74 ans
MEAUX Julien	24 décembre 1997	87 ans	BRICOUT Jean-Baptiste	12 février 1998	87 ans
VASSAUX André	28 décembre 1997	83 ans	SKUPIEN Stanislas	19 février 1998	63 ans
DENHEZ Jean-Luc	30 décembre 1997	35 ans	LASSELIN Nathalie	26 février 1998	96 ans
BASQUIN Marie Veuve SERCY	31 décembre 1997	84 ans	BOUCLLET Marguerite Veuve PLET	28 février 1998	88 ans
FRANCOIS Paul	1 janvier 1998	85 ans	CARLIER Julie	28 février 1998	91 ans



Haut : GRS  
Gauche : Epiphanie MGEN



Droite : Opération pièces jaunes.  
Les enfants des classes de M<sup>mes</sup> LELOIR  
et QUJEVEREUX ont apporté les pièces  
jaunes à la Poste.  
Résultat des 6 classes : 18 kg  
Bas : Base de Loisirs de Caudry

